



CHÂTEAURoux FESTIVAL




DARC

09

19

AOÛT
2023



- 38€/ 09/08 ▶ AUREN
// KENDJI GIRAC
-  10/08 ▶ VANZO
// LES FRANGLAISES
- 38€/ 11/08 ▶ THOMAS PITIOT
// MAXIME LE FORESTIER
-  12/08 ▶ NATTALI RIZE
// YANISS ODUА
-  13/08 ▶ BEKAR
// LES P'TITS FILS DE JEANINE
- 18€/ 14/08 ▶ MARION ROCH
// MIXITY DE BRUNO AGATI
- 28€/ 15/08 ▶ MANON VUOKO
// SELAH SUE
- 38€/ 16/08 ▶ JIVE ME
// FRANZ FERDINAND
- 22€/ 19/08 ▶ SPECTACLE FINAL DARC « HÉROS »
Participation de tous les stagiaires

ÉVÈNEMENT PAGE 20

Votre Bilan 2022 des Activités Sociales



ACTUALITÉ

4

- Carnet des SLVie
- Action lecture
- Hommage à Joël Duris
- Conditions Générales de Vente des Séjours et Activités de la CMCAS Berry Nivernais
- Cadeaux de Noël 2023
- Spectacle au Château de Saint Fargeau
- Et si vous tentiez votre Joker Vacances nouveaux embauchés !
- DARC, le Stage-Festival qui rassemble plus de 65 000 personnes du monde entier !

LOISIRS et CULTURE 10

- Spectacle « Fantastik »
- Atelier massage bébé
- Gelly Ball / Escape Game
- Concours Marathon Carpe
- Sortie familiale à Disneyland
- Journée Champêtre
- Atelier scrapbooking
- Atelier Poterie Adultes
- Concours de pêche au blanc
- Initiation Golf
- Loire à vélo
- Découverte des champignons
- Week-end cyclotourisme
- Week-end Center Parcs
- ZIK à Tesseau
- Sortie Moto Châteauroux Chavin
- Atelier savon enfant
- Fête des sports
- Salon d'automne, Porte de Champerret à Paris
- Paintball et repas convivial
- Escapade en Egypte
- Les Masters de feu

CONVIVIALITÉ

16

- Randonnées pédestres en Nivernais
- Randonnées pédestres en Berry
- Repas pensionnés
- Repas d'automne
- Après-midi récréatif
- Repas pensionnés
- Repas pensionnés Valençay

SANTÉ et BIEN-ÊTRE 18

- Nous avons besoin de vous !
- Rendez-vous "Prévention santé"
- Atelier "mémoire"

BILAN DES ACTIVITÉS SOCIALES 2022 20

ÉLUS 30

- Festival d'Énergies 2023 : ça s'est passé à Soulac !
- Compte rendu succinct du CA du 1^{er} juin 2023
- Vos élus de SLVie vous accueillent
- Permanences Professionnelles
- Grilles de participation aux activités de la CMCAS Berry-Nivernais 2023
- Pour calculer votre participation sur une activité socialisée



8



11



15



18

AGENDA



JUIN 2023

Samedi 24

- Concours Pétanque (SLVie Bourges)

Samedi 24 et dimanche 25

- Voyage en Toue (SLVie Bourges)

Mardi 27

- Randonnée à Parassy (SLVie Bourges)
- Art/Déco. (SLVie Nevers)

Du vendredi 30 au dimanche 2 juillet

- Sortie moto à Super-Besse (SLVie Belleville/Cosne)

JUILLET 2023

Jedi 6

- Randonnée à Saint Agnan (SLVie Nevers)
- Grillades à Béard (SLVie Nevers)

Jedi 20

- Après-midi récréatif (SLVie Nevers)

AOÛT 2023

Du mercredi 9 au samedi 19

- Stage Festival DARC (Châteauroux)

Jedi 31

- Randonnée à Nevers (SLVie Nevers)

SEPTEMBRE 2023

Samedi 2

- Les Nuits de Sologne (SLVie Belleville/Cosne)

Du jeudi 7 au lundi 11

- Week-end cyclotourisme (Bourges)

Samedi 9

- Paintball et repas convivial (SLVie de St Amand Mont.)
- Journée Champêtre (SLVie Nevers)
- Fête des Sports (SLVie Vierzon)

Les 8, 9 et 10

- Championnat du Monde Superbike (CMCAS Berry Nivernais)

Du vendredi 8 au lundi 11

- Week-end à Copenhague (Commission des Activités)

Vendredi 8 et samedi 9

- ZIK à Tesseau (SLVie Châteauroux)

Mardi 12

- Randonnée à Moulins sur Yèvre (SLVie Bourges)

Jedi 14

- Randonnée à Quarré les Tombes (SLVie Nevers)

Du vendredi 15 au dimanche 17

- Sortie moto en Pays de Loire (SLVie Belleville/Cosne)

Du 10 au 17

- Séjour au centre de Trebeurden (SLVie Châteauroux)

Samedi 16 et dimanche 17

- Week-end de la Loire à vélo (SLVie Bourges)

Samedi 16

- Atelier Scrapbooking (SLVie Bourges)
- Atelier poterie adultes (SLVie Belleville/Cosne)
- Initiation Golf (SLVie Châteauroux)

Mardi 19

- APM récréatifs (SLVie Bourges)
- Atelier mémoire (SLVie Nevers)



FIERS DE NOTRE PASSÉ, AUTEURS DE NOTRE AVENIR

Ce slogan a marqué la 17^e édition du Festival d'Énergies qui s'est tenu les 27 et 28 mai derniers. Ce sont plus de 16000 festivaliers des IEG, dont plus de 1000 pour la région Centre, qui se sont réunis à Soulac pour cet événement immanquablement fédérateur. Vous en trouverez d'ailleurs un petit aperçu en page 30 de votre journal. Des concerts, de l'art, des débats, des rencontres, des retrouvailles, danser, chanter, rigoler : tout était présent dans une ambiance familiale et festive, où se sont croisés des jeunes, des moins jeunes, des électriciens, des gaziers, des agents d'exécution, des cadres, des hommes, des femmes... Du vivre ensemble à l'état pur !

FIER DE NOTRE PASSÉ

Oui, nous pouvons, et même devons, être fiers de notre passé. Dès leur nationalisation, les IEG ont été un modèle de service public, un modèle social, un modèle à suivre ! Le développement des réseaux, des moyens de production, de la mixité des énergies, de la péréquation tarifaire ou encore de la création des Activités Sociales en sont des exemples. Pourtant, assez rapidement, Marcel Paul, auteur du statut des IEG, nous mettait en garde :

Je vous demande de ne jamais oublier que vous avez en charge un instrument fondamental de la vie du pays. Votre dignité, comme l'intérêt national, vous font un devoir impérieux : de continuer à défendre, sans jamais défaillir, le service public, propriété de la nation, contre les représentants du grand capital industriel et bancaire dont le seul objectif est d'asservir encore plus le pays à leurs insatiables besoins de domination et de profits. De continuer avec le même courage à défendre notre légitime Statut National, nos retraites, nos

œuvres sociales, qui font désormais corps avec les deux établissements publics, issus du programme du conseil national de la résistance, expression du combat de ceux qui ont été jusqu'au sacrifice de leur vie pour sauver le pays et, avec lui, ses riches traditions d'humanisme et de liberté.

« Insatiables besoins de domination et de profits ». En plein dans le mille ! Il nous faut donc être :

AUTEURS DE NOTRE AVENIR

Si Aujourd'hui, je touche le sol, courbé par le déni démocratique, par la répression syndicale, par la multiplication des attaques simultanées,

Pour demain, je goûte à ce vent qui souffle sur les braises d'un feu qui ne veut pas s'éteindre,

Pour demain, je vois dans ces flammes qui dansent les lueurs d'espairs,

Pour demain, j'entends ces crépitements criant leur détermination,

Pour demain, je sens cette chaleur qui se propage, qui se développe, qui s'intensifie,

Pour demain, j'ai l'intuition que nous serons de plus en plus nombreux à faire vivre ce feu, à le partager, à écrire son avenir, à le brandir, poing levé. Il brûlera l'hôtel du capitalisme où sont généralement sacrifiés les conquies sociaux. L'avenir nous appartient, il nous revient d'écrire ses lignes, dans la continuité des valeurs fondatrices des IEG !



Photo : © Charles Giré / CCAS

Gaël CLASSEN

Président de la CMCAS Berry Nivernais

OCTOBRE 2023

- Du 22 au 24**
 - Concours Marathon carpe (SLVie de St Amand Mont.)
- Samedi 23**
 - Atelier poterie adultes (SLVie Belleville/Cosne)
 - Atelier savon enfant (SLVie Nevers)
- Les 23 et 24**
 - Loire à vélo (SLVie Bourges)
- Dimanche 24 septembre**
 - Sortie Moto Châteauroux Chavin
- Mardi 26**
 - Randonnée à Moulins sur Yèvre (SLVie Bourges)
- Judi 28**
 - Randonnée à Ferrière (SLVie Nevers)
- Samedi 30**
 - Les Masters de Feu (SLVie Nevers)
 - Atelier massage bébé (SLVie Belleville/Cosne)
 - Concours de pêche à la truite (SLVie Belleville/Cosne)
- Du 30 au 1^{er} octobre**
 - Week-end Center Parcs (SLVie Vierzon)
- Mardi 3**
 - Atelier mémoire (SLVie Nevers)
- Vendredi 6**
 - Repas pensionnés Valençay (SLVie Châteauroux)
- Mercredi 11**
 - Randonnée à St Laurent (SLVie Bourges)
- Judi 12**
 - Repas d'Automne (SLVie Nevers)
- Samedi 14**
 - Gelly Ball / Escape Game (SLVie Nevers)
- Mardi 17**
 - Repas pensionnés (SLVie de St Amand Montrond)
 - Atelier mémoire (SLVie Nevers)
- Judi 19**
 - Randonnée à La Colancelle (SLVie Nevers)
- Dimanche 22**
 - Découverte des champignons (SLVie Nevers)
- Mardi 24**
 - Randonnée à Mehun sur Yèvre (SLVie Bourges)

NOVEMBRE 2023

- Mardi 7**
 - St CEOLS (SLVie Bourges)
 - Atelier mémoire (SLVie Nevers)
- Judi 9**
 - Salon d'Automne à Champerrét (SLVie Nevers)
- Samedi 11**
 - Sortie familiale à Disneyland (SLVie Bourges)
- Samedi 18**
 - Spectacle « Fantastik » (Commission des Activités)
- Mardi 21**
 - Randonnée à Marmagne (SLVie Bourges)

DÉCEMBRE 2023

- Mardi 5**
 - Randonnée aux Aix d'Angillon (SLVie Bourges)
- Mardi 19**
 - Randonnée à Berry Bouy (SLVie Bourges)

SLVie du Cher, de l'Indre et de la Nièvre

Carnet

Des familles se sont agrandies

LAPUANTE Joyce	22/01/2023	SLVie 04 NEVERS
DZUBEK Louis	01/04/2023	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
DELAUVAULT MARAVAL Lyam	22/04/2023	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
NICOLAS ALLIER Gabriel	25/04/2023	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
BENARD DE SA Emma	09/05/2023	SLVie 03 VIERZON
MARTINHO ORAIN Nuno	31/10/2022	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
VOUAUX Sophie	08/04/2023	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE

Nous avons eu le regret de perdre

BOUGAULT Gérard	11/12/2022	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
CHAVIGNON Jeaninne	12/12/2022	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
MOREAU Solange	22/12/2022	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
PIROT Pierre	26/12/2022	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
LABRO Jean	15/02/2023	SLVie 03 VIERZON
CANDELON Bernadette	03/02/2023	SLVie 04 NEVERS
PERREAU Geneviève	19/02/2023	SLVie 03 VIERZON
POUSSANGE Serge	18/02/2023	SLVie 01 BOURGES
RATEAU Madeleine	29/01/2023	SLVie 04 NEVERS
SOULAS Pierrette	17/02/2023	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
ZBOROWSKA Odette	04/02/2023	SLVie 04 NEVERS
FLOCHINGER Monique	10/02/2023	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
LECREUX Jeanine	08/01/2023	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
BAILLY Robert	08/04/2023	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
AUDION Isabelle	20/04/2023	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
CHEVRIAU Rose	18/03/2023	SLVie 04 NEVERS
LOUISET Gisèle	02/03/2023	SLVie 04 NEVERS
LE COMTE Jeannine	26/03/2023	SLVie 01 BOURGES
TAFFOREAU Christian	08/04/2023	SLVie 03 VIERZON
THORAVAL Christine	27/04/2023	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
DUCREUX Jean Louis	17/04/2023	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
TROUVE Bernard	05/05/2023	SLVie 01 BOURGES

Des Collègues sont partis en retraite

FRETET Laurent	SLVie 01 BOURGES
GANDAIS Patrick	SLVie 03 VIERZON
VIRION Pascal	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
BERGAMASCHI Christophe	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
BOURDAIS Jean-Luc	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
HUBLARD Noëlle	SLVie 01 BOURGES
ALLIX Patrick	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
MARTIN Gilles	SLVie 02 CHÂTEAUROUX

Des collègues ont rejoint la CMCAS Berry - Nivernais

/// ACTIFS

BACHUN Cyrillien	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
BADUEL Donovan	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
COUSIN Louis	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
MARCHEL Jean	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
BRANQUINHO Alexandre	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
BRUNEAU Vincent	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
MARISEIN Angélique	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
MARSOLLIER Tony	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
AUBARD Aurélie	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
BRETEAUDAU Thomas	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
MARSOLLIER Tony	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
AUBARD Aurélie	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
QUEDEVILLE Catherine	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
BRETEAUDAU Thomas	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
BOURGUIGNON Tristan	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
HOZE Anaïs	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
LOURENCO Adrien	SLVie 01 BOURGES
MODRZEJEWSKI Enza	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
CABESSUT Daniel	SLVie 04 NEVERS
PIPARD Michel	SLVie 04 NEVERS
LAGRANGE Christophe	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
SAMLAK Sarah	SLVie 01 BOURGES

DEGARDIN Aurélie	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
LAGRANGE Christophe	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
DEBREIL William	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
BOUTMY-GARNIER Arnaud	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
VIALLON Isabelle	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
GOUSSE Yann	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
MERCIER Corentin	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE

/// INACTIFS

RACLIN Daniel	CLERMONT LE PUY 140
MICHENET Louis	EDF SA Paris 638
MARTINEAU Brigitte	SLVie 04 NEVERS
COULIN Catherine	SLVie LIMOGES
MODRZEJEWSKI Enza	SLVie CHARTRES ORLEANS
CABESSUT Daniel	GAP 170
POUJOL Denis	POITIERS 300
LASSIALLE Marie-Blanche	GIRONDE 370

Des collègues ont quitté la CMCAS Berry - Nivernais

/// ACTIFS

RENARD Romain	CMCAS THIONVILLE
DUFAURE Marion	CMCAS AGEN
CHEMIN Alexandre	CMCAS LYON
REY Guillaume	CMCAS Bearn-Bigorre
CHOPIN Charlotte	CMCAS HAUT DE SEINE
CORREIA Kévin	CMCAS CHARTRES ORLEANS
MIERMONT William	CMCAS HAUTE NORMANDIE
LAMONERIE Claude	CMCAS TOURS BLOIS
FIASCHETTI Jean pierre	CMCAS MARSEILLE
BONNEROT Françoise	CMCAS VAL D OISE
BAUDE Julian	CMCAS BOURG EN BRESSE

/// INACTIFS

LAMORT Renée	CMCAS TOURS BLOIS
RACLIN Alain	CMCAS CLERMONT LE PUY
BATAILLER Philippe	CMCAS CHARTRES ORLEANS
AMIOT Patrick	CMCAS CHARTRES ORLEANS
MULAT Georges	CMCAS VENDEE
DE BELDER Bernadette	CMCAS BAYONNE
BONNEROT Françoise	CMCAS VAL D'OISE
FIASCHETTI Jean-Pierre	CMCAS MARSEILLE
PONTHONNE Barbara	CMCAS CHARTRES ORLEANS

Flash info

Action lecture

Un livre c'est une histoire qui va t'émouvoir, à travers laquelle tu vas recevoir, concevoir, savoir, percevoir,...

Un livre ce sont des images qu'on regarde au fur et à mesure des pages.

Un livre c'est un ouvrage dont le récit concerne un ou des personnages.

Un livre est relié, il est intéressant mêlant l'humour, la parodie, l'étrange, le policier, la science-fiction, le réalisme, la tragédie, la magie, tout en passant par l'effrayant, l'étonnant, le surprenant, l'exaltant. Il est vivant ! On peut en faire tout un roman !

Alors profites-en, en le découvrant et en le lisant, car la Commission Jeunesse en te l'offrant,

Souhaite enrichir ton esprit tout en te cultivant, te divertissant, et en t'amusant.

Les courriers vont être envoyés pour une distribution à partir du 20 juin jusqu'au 13 juillet, en suivant les consignes qui vous seront adressées.

N'hésitez pas à venir chercher leur livre, et à le faire suivre tout l'été !

Flash info

Hommage à Joël Duris

Joël nous a quittés le 6 février 2023, à l'âge de 70 ans, trois semaines plus tôt il avait eu la douleur de perdre son épouse Martine.

Avant de faire sa carrière à Gaz de France, Joël a travaillé à l'entreprise de métallurgie SIRAGA. Après la fermeture du site de Châteauroux il a connu une période de chômage, puis a intégré le district gaz de Châteauroux en 1979. Il a pris rapidement ses marques auprès de ses collègues CGT du site Pierre Gaultier. Tous ceux qui l'ont côtoyé peuvent témoigner de son professionnalisme, de son esprit d'analyse et de sa détermination à défendre l'entreprise publique qui l'avait accueilli.

Le 10 mai 1983, il est élu au Conseil d'Administration de la CMCAS de Châteauroux, puis en janvier 1986 il est élu Vice-Président. Ce mandat il l'assumera au CA de la CMCAS de Châteauroux puis de Berry Nivernais jusqu'à son décès. Joël aura représenté ses collègues au CA de la CMCAS pendant quarante ans.

Que ce soit du point de vue syndical, mutualiste ou social, Joël était notre repère, il savait faire partager ses analyses marquées du sceau de la réactivité, de la pertinence et toujours finement argumentées. Joël savait partager ses remarques et idées à travers des échanges toujours cordiaux.

A sa mise en inactivité de service, fin 2007, Joël a poursuivi son engagement social au sein du CA de la CMCAS sans discontinuer. Défenseur invétéré de notre organisme social et mutualiste, il a non seulement porté les Activités Sociales locales à bout de bras mais aussi la protection sociale et mutualiste dont nous garantissons la gestion jusqu'à la création de la CAMIEG.

Parallèlement à toutes ces activités, Joël a aussi réussi à construire dans les premières années de sa retraite un ULM, et passer ses brevets de pilote. Tous ceux qui ont pu voir son appareil voler sont restés admiratifs devant ce bel oiseau volant. Joël n'a jamais compté ses heures pour servir l'intérêt général qui, ne l'oublions jamais, est aussi le vôtre, le nôtre, et celui de toutes nos familles. Son empreinte restera gravée à jamais dans nos mémoires, et nous avons aussi une pensée émue pour Martine son épouse, ses enfants et petits-enfants.

Les élus de la SLVie de Châteauroux et de la CMCAS



N°70 Juin 2023

- Directeur de la publication : Gaël CLASSEN
- Rédactrice en chef : Marie-Laure COUSIN
- Coordination : Le Comité de rédaction
- Crédits photos : IMCAS, Fotolia, Freepik,
- Maquette et impression : Groupe Concordances

Conditions Générales de Vente des Séjours et Activités de la CMCAS Berry Nivernais



Le Conseil d'Administration de la CMCAS a une nouvelle fois fait évoluer les Conditions Générales de Vente. Afin de les partager avec le plus grand nombre, elles sont publiées dans votre journal.

Les élus et professionnels de la CMCAS s'y réfèrent pour répondre à vos questions, interrogations et diverses demandes en lien avec les activités. Nous vous invitons à les conserver. Bonne lecture !

Les présentes Conditions Générales sont applicables aux séjours et activités organisés pour les Bénéficiaires (ouvrants droit, conjoint(e)s, enfants à charge) et sous certaines conditions les invités des Bénéficiaires des Activités Sociales des Industries Electrique et Gazière.

Les présentes Conditions Générales sont applicables à partir du 01/07/2023.

CONDITIONS D'ACCÈS

Les activités et les séjours sont ouverts à TOUTES et TOUS les bénéficiaires des Activités Sociales (sauf Festival d'Énergie, les PASS, aides solidarités réservés aux bénéficiaires de la CMCAS Berry Nivernais).

Les personnes (ouvrants droit et ayants droit) inscrites sur l'attestation carte Activ peuvent s'inscrire aux séjours groupe ou aux activités.

Les personnes extérieures aux IEG ne peuvent s'inscrire qu'en tant qu'invités d'un bénéficiaire qui participe à l'activité, et peuvent être soumis aux conditions particulières spécifiées pour chaque activité.

INSCRIPTIONS

- Par internet : inscription et paiement en ligne réalisés sur la « boutique » de la CMCAS Berry Nivernais organisatrice de l'activité : <https://mesactivites-berry-nivernais.ccas.fr>
- En vous rendant dans votre SLVie ou votre antenne de CMCAS.
- Par courrier à l'aide du bulletin d'inscription accompagné du règlement :
 - > 3 Rue Marcel Paul - CS 50217 - 18022 BOURGES
 - > 3 Rue Jean Henri Fabre - 58640 VARENNES-VAUZELLES
 - > 6 rue du 8 mai 1945 36000 CHÂTEAUROUX

Les demandes sont collectées et centralisées pour un traitement par la CMCAS.

Les dates d'ouvertures et de forclusion sont communiquées lors de la publication de l'activité par la SLVie/CMCAS.

Les bénéficiaires de la CMCAS restent prioritaires pour les activités proposées par celle-ci lorsqu'il y aura un manque de places.

Le fait de s'inscrire à une activité SLVie/CMCAS implique l'adhésion complète aux présentes Conditions Générales.

LE SYSTÈME D'AFFECTATION

Ces principes d'affectation sont mis en œuvre lorsque le nombre d'inscrits est susceptible d'être supérieur au nombre de places mises à disposition et que la capacité ne peut pas être augmentée à équivalence de la demande. Les activités soumises à validation anticipent et préparent la mise en place de ce système d'affectation.

Jusqu'à la date de forclusion :

Les demandes sont collectées et centralisées pour garantir une égalité de traitement en fonction de critères suivants :

- 1) Population cible de l'activité sans distinction de SLVie : jeunes, nouveaux arrivants, pensionnés, familles, etc. Dans ce cas, la population cible est clairement affichée

et la mention de priorité est indiquée. Sans indication, ce premier critère n'est pas à retenir.

- 2) L'historique (au nombre de points et à l'ancienneté voir « historique activité et séjour »)
- 3) Coefficient social, du plus petit au plus grand
- 4) Autres CMCAS
- 5) Extérieurs

En cas de report de la date de forclusion, la première liste d'inscrits sera validée et une deuxième sélection ne sera appliquée que sur le groupe suivant.

En cas de non-affectation, une liste d'attente selon les critères précités sera établie ; elle sera la référence pour compléter les participants à l'activité ou au séjour en cas de désistement ou d'augmentation de capacité.

Enfin, seulement si le nombre de places disponibles le permet, les extérieurs pourront être affectés.

PRESTATIONS / CONDITIONS

Le descriptif des offres de séjours et des activités est disponible sur internet (<https://berry-nivernais.ccas.com/>) ou en SLVie/CMCAS.

Les éléments constitutifs des prestations, les critères d'affectation particuliers (propres à chaque activité et détaillés dans celle-ci) ainsi que les tarifs sont portés à la connaissance des bénéficiaires avant l'inscription.

Situation de handicap : les activités sont conçues de manière à favoriser, autant que faire se peut, la participation des personnes en situation de handicap.

En cas de situation de handicap d'un participant à l'activité, une étude d'adaptation à l'activité selon le handicap sera effectuée.

TARIFICATION

Elle comprend les prestations notées dans le descriptif des prestations de l'activité ou de séjour. Le Tarif de Référence de l'activité (TR) constitue la base de calcul pour les activités socialisées.

- Le taux de participation appliqué est défini à partir des règles budgétaires validées chaque année par le Conseil d'Administration de la CMCAS Berry Nivernais :

Le prix pour les activités dont le tarif de référence est compris entre 50 et 299€ est calculé selon le tableau suivant :

Coef. Social	Inf. à 14000	14000 à 15999	16000 à 17999	18000 à 19999	20000 à 21999	22000 à 23999	24000 à 25999	26000 à 27999	28000 à 29999	Sup. à 30000	Montant Réel
OD/AD Taux Part. %	24	56	61	66	69	72	74	76	78	79	100
CMCAS Taux Part. 1%	76	44	39	34	31	28	26	24	22	21	

Le prix pour les activités dont le tarif de référence est supérieur à 300€ est calculé selon le tableau suivant :

Coef. Social	Inf. à 14000	14000 à 15999	16000 à 17999	18000 à 19999	20000 à 21999	22000 à 23999	24000 à 25999	26000 à 29999	Sup. à 30000	Montant Réel
OD/AD Taux Part. %	70	84	86	87	88	89	90	91	92	100
CMCAS Taux Part. 1%	30	16	14	13	12	11	10	9	8	

- Pour les séjours en France, la participation de la CMCAS est plafonnée à un tarif de référence de 800€. Si le TR est au-dessus, la CMCAS n'interviendra que sur les 800 premiers euros.
- Seul le séjour solidaire bénéficie d'une participation de la CMCAS sur les 1000 premiers euros.
- Les activités inférieures à 50 € sont soumises à une participation fixe, décidée par la CMCAS pour chaque activité.
- Les enfants Ayants Droit de moins de 13 ans paient demi-tarif des ouvrants droit.
- Une réduction de 10% est appliquée sur les activités à tarif socialisé aux personnes ayant le statut suivant : Veuf/ve/célibataire/séparé(e)/divorcé(e), lorsqu'elles s'inscrivent seules à une activité (extérieurs compris). Ce pourcentage s'applique sur le reste à charge dans le cadre du plafond de participation de la CMCAS (à 800€ pour les voyages en France et 1000€ pour le séjour solidaire). La chambre individuelle n'est pas comptabilisée dans cette réduction. Les bénéficiaires concernés sont invités à prendre contact directement avec la CMCAS
- Les extérieurs adultes et enfants paient le tarif de référence, ou à défaut le prix indiqué pour chaque activité. Une différence peut être observée entre le tarif enfant et adulte.

HISTORIQUE

- **Activités et séjours :**

Afin de faciliter la participation du plus grand nombre de bénéficiaires, un historique de participation à un même type (B, C ou D) est institué sur 5 années glissantes (de dates à dates) à partir du jour de la forclusion.

Cet historique est appliqué dans le cadre où la demande est supérieure au nombre de places à la date de forclusion. La CMCAS met en œuvre un système de « points » pour chaque participation aux activités :

Type	Genre	Valeur
A	Activités sans limite de place	0 point
B	Activité inférieure à 50€	1 point
C	Activités/séjours de 50€ à 299€	50 points
D	Activités/séjours à partir de 300€	1000 points
E	Activités jeunesse	0 point

Cet historique est imputé sur l'ouvrant droit, que ce soit l'ouvrant droit ou un ayant droit qui participe à l'activité.

Il est alors construit sur 3 principes :

- 1) Priorité à l'ouvrant droit n'ayant pas participé à des activités de mêmes tranches tarifaires Type B, C ou D avec ensuite la priorité du plus petit nombre de point par type de tranche tarifaire. Dans le cadre d'une activité récurrente (capitale européenne, parc de loisirs, ...) l'historique sera calculé uniquement sur les activités semblables des 5 dernières années.
- 2) A égalité de points, c'est la date de la réalisation de l'activité qui prime (l'ouvrant droit dont la dernière activité est plus récente ne sera donc pas prioritaire).
- 3) Enfin, si des égalités subsistent, le plus petit coefficient social sera privilégié.

MODE DE RÈGLEMENT

Pour toutes les activités, le solde est à régler avant la date de réalisation de l'activité. En cas de règlement par chèque, un chèque doit être établi par activité. Le paiement échelonné est possible pour chaque activité lors de l'inscription. Pour un paiement échelonné par chèque, se renseigner auprès de la CMCAS. Ce paiement fractionné est également possible lors des inscriptions en ligne (3 fois sans frais possible).

En cas de règlement en plusieurs chèques pour une activité, tous les chèques doivent être donnés lors de l'inscription ou de l'appel au règlement.

En aucun cas le non-règlement d'une somme due constitue une annulation ou un désistement. Les montants dus le

sont entièrement, sauf en cas d'annulation (voir paragraphe annulation). Le délai pour le règlement du solde varie en fonction du mode d'inscription :

• **Activités à inscription directe :**

Elles sont clairement indiquées sur le descriptif de l'activité et sont soumises aux conditions d'inscriptions classiques et doivent faire preuve d'un règlement immédiat, en ligne en carte bleue ou par chèque, à l'ordre de la CMCAS Berry Nivernais, au moment de l'inscription. Le règlement en espèce doit être exceptionnel et le bénéficiaire doit faire l'appoint.

Une inscription directe n'est validée définitivement qu'à réception du règlement. En cas de règlement par chèque, il devra parvenir à la CMCAS en même temps que l'inscription papier, faute de quoi l'inscription ne sera pas prise en compte.

Les annulations effectuées après la date de forclusion rentrent dans le cadre des conditions d'annulation.

Il est possible dans des cas exceptionnels que les activités directes soient également soumises à une sélection au regard du nombre d'inscrits et de la nature de l'activité. Dans ce cas, les règles de l'historique s'appliquent.

• **Activités soumises à une pré-inscription**

Elles sont clairement indiquées sur le descriptif de l'activité et sont soumises aux conditions d'inscriptions classiques. Une fois la liste des participants définitive, les personnes concernées seront invitées à procéder au règlement dans les conditions qui leur seront indiquées. En cas de non-règlement dans les délais indiqués, la CMCAS se réserve le droit de retirer le bénéficiaire de la liste des participants et de solliciter les bénéficiaires en liste d'attente s'il y en a.

Pour toutes les personnes retenues à l'activité, le montant est dû dès la validation de la liste des personnes préinscrites. Dans le cas où il y a moins d'inscrits que de places disponibles, l'ensemble des préinscrits sont validés. Dans le cas où il y a plus de demande que de places disponibles, c'est l'historique qui est appliqué (voir paragraphe historique).

Pour les activités soumises à pré-inscription, le paiement doit être effectué au plus tard 15 jours avant la date de l'activité, sauf indication contraire. Pour les voyages en France ou à l'étranger, le solde doit être réglé au plus tard 1 mois avant la date du départ, sauf indication contraire.

CONDITIONS D'ANNULATION

Aucune pénalité financière n'est retenue pour la période de pré-inscription, ou lorsque l'annulation est réalisée avant la date de forclusion.

Passé la date de forclusion pour les activités, les conditions d'annulation sont applicables pour toute activité ou séjour. Dans tous les cas, l'annulation à l'activité ou au séjour, doit être formulée par écrit, auprès de sa SLVie/CMCAS. Elle peut également être réalisée en ligne dans l'espace mes activités de la CMCAS Berry Nivernais pendant la période d'inscription de l'activité.

Il n'y a pas de pénalité financière :

- Dans la période de pré-inscription,
- S'il y a un remplaçant,
- Si l'activité est annulée (CMCAS ou prestataire) quelle que soit l'activité.

Pour les séjours/voyages, un dossier d'annulation sera ouvert avec l'assurance souscrite par la CMCAS pour le voyage, lorsque celle-ci est souscrite.

Pour les activités **AVEC** prestataires (CCAS inclus), on retiendra au participant le montant facturé par le prestataire si aucun justificatif n'est présenté.

CONDITIONS D'ANNULATION AVEC JUSTIFICATIF

Le remboursement de l'activité sera effectué dans sa totalité lorsque les justificatifs suivants, couvrants la période, seront

fournis à la CMCAS :

- Certificat d'hospitalisation ou certificat justifiant d'un protocole de soins adaptés de l'OD ou AD, et établi à une date antérieure ou au plus tard le premier jour de l'activité concernée.
- Certificat de décès (agent, conjoint, enfant, mère, père, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, grands-parents, beaux-parents ou petits-enfants)
- Attestation de refus de congés de l'employeur, établi à une date antérieure à la réalisation de l'activité, ou réquisition notifiée par l'employeur.
- Catastrophe naturelle (tempête, inondation...)
- Dans le cas de la présentation d'un certificat de contamination positif dans le cadre d'une pandémie (COVID par exemple)

Pour les activités **SANS** prestataire ou non facturé par celui-ci, et sur présentation de justificatifs (maladie, accident, décès...), le remboursement sera fait dans son intégralité.

Le non-règlement d'une activité ne constitue pas une annulation.

Les réclamations concernant l'application des modalités de remboursement précitées devront faire l'objet d'une demande écrite à la Commission des Activités de la CMCAS.

Le Conseil d'Administration ou Bureau de la CMCAS Berry Nivernais se réserve le droit de statuer sur un cas exceptionnel.

ANNULATION DE L'ACTIVITÉ OU DU SÉJOUR DU FAIT DE LA SLVIE/CMCAS

Les élus de SLVie/CMCAS peuvent être amenés à reporter ou à annuler une activité ou un séjour. Une information sera adressée dans les meilleurs délais à chaque bénéficiaire par la SLVie ou la CMCAS expliquant les raisons de l'annulation.

RESPONSABILITÉ

La CMCAS est assurée pour l'ensemble des responsabilités inhérentes aux activités qu'elle organise.

ASSURANCE

En complément de son assurance responsabilité civile, il est conseillé au bénéficiaire de souscrire une assurance individuelle accidents. (Les accidents survenus en dehors de toute activité de la CMCAS ne sont pas couverts par l'assurance souscrite par la CMCAS).

PERTES, VOLS, DÉGRADATIONS

La responsabilité de la CMCAS ne saurait être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels pendant toute la durée de l'activité. En conséquence, la CMCAS recommande aux ouvriers de vérifier auprès de leur compagnie d'assurances qu'ils sont bien assurés, avant leur départ.

TRANSPORT

Pour l'ensemble des activités ou des séjours, les dispositions concernant les transports éventuels et les lieux de départ ou de « ramassage » sont spécifiées dans les prestations.

Pour l'ensemble des activités ou des séjours, l'organisation et les frais de transport jusqu'au lieu de rendez-vous sont à la charge du bénéficiaire. Pour les séjours avec départ collectif, toute inscription à l'activité inclut un départ collectif obligatoire et non individuel.

RÉCLAMATIONS

La CMCAS et ses partenaires sont à la disposition des participants au cours de leur activité/séjour pour résoudre les éventuels dysfonctionnements constatés et permettre de profiter pleinement des activités. Pour chaque activité, le responsable d'activité est porté à connaissance des participants, au plus tard dès le début de la réalisation de l'activité. Toute réclamation après l'activité, devra faire l'objet

d'un courrier adressé à la Présidence de la CMCAS :

**CMCAS BERRY NIVERNAIS - 3 Rue Marcel Paul
CS 50217 - 18022 BOURGES Cedex.**

DROIT À L'IMAGE

Des photos, vidéos, peuvent être insérées dans les publications de la CCAS/CMCAS telles que nos journaux, notre site web, réseaux sociaux... Aussi, si vous n'acceptez pas que vous et vos ayants droits soient filmés ou photographiés, il convient de le stipuler sur le bulletin d'inscription papier ou au moment de l'inscription sur la boutique CMCAS mesactivites-berry-nivernais.ccas.fr.

DONNÉES PERSONNELLES

La CMCAS s'engage à assurer la confidentialité et à protéger les données à caractère personnel des participants aux séjours et activités proposés, notamment en empêchant qu'elles soient déformées ou endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès. Dans le cadre des mesures précontractuelles et l'exécution des contrats, mais aussi de ses obligations légales et des intérêts légitimes poursuivis dans la conduite et la gestion des activités sociales, la CMCAS collecte notamment aux fins de l'organisation de séjours et d'activités au profit des bénéficiaires, les données nécessaires à la gestion des inscriptions y compris formalités administratives (déplacement à l'étranger...), au déroulement des séjours et activités et au règlement desdits séjours et activités (paiement, recouvrement d'impayés, réclamations). Sont collectées les données relatives à l'identité des participants y compris des extérieurs invités (civilité, nom, prénom, date de naissance, situation familiale, adresse, numéro de téléphone, adresse électronique), aux inscriptions aux séjours et activités (données relatives à la date et caractéristiques des séjours) et aux moyens de paiement (RIB, numéro de transaction ou chèque, numéro de carte bancaire...). Conformément à la loi Informatique, fichiers et libertés et aux dispositions du Règlement UE relatif à la protection des données personnelles du 27 avril 2016, les données concernant les participants sont nécessaires au traitement de leurs demandes d'activités et de séjours et sont destinées à la CMCAS pour la gestion de leurs activités et séjours. Afin de permettre leur exécution, les informations strictement nécessaires seront communiquées aux partenaires de la CMCAS, fournisseurs des prestations de services réservées (hôteliers, transporteurs...), qui peuvent être situés hors de l'Union Européenne. La CMCAS s'engage à mettre en œuvre les mesures adéquates pour assurer la protection des données à caractère personnel et à traiter et utiliser de telles données dans le respect des dispositions applicables et notamment du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, dite « Loi Informatique et libertés ». Les données personnelles des participants sont conservées uniquement le temps nécessaire pour la finalité poursuivie, à savoir pendant toute la durée des séjours et activités, et aux fins de répondre aux obligations comptables et de responsabilité civile et contractuelle. Tout participant dont les données ont été collectées par la CMCAS bénéficie des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des données ainsi que de limitation et d'opposition au traitement et d'organisation du sort de ses données après son décès en s'adressant directement à la CMCAS au 09 69 36 14 00. Le bénéficiaire qui fournit des données personnelles relatives à une autre personne confirme qu'il a au préalable obtenu le consentement de cette personne. Il s'engage à l'informer de l'identité du responsable du traitement, de la finalité du traitement, des modalités d'utilisation de ses données personnelles ainsi que des droits relatifs à la protection des données personnelles. De ce fait, le bénéficiaire s'engage à communiquer à tous les participants des séjours ou activités, les Conditions Générales de Vente qui leur sont applicables. **Ces Conditions Générales de Vente ont été validées lors du CA de CMCAS du 1^{er} juin 2023**

Commission Jeunesse

Cadeaux de Noël 2023

Comme tous les ans, la CMCAS via la Commission Jeunesse propose un présent pour tous les enfants de moins de 13 ans.

Cette année encore, le choix pourra être effectué via Mes Activités. Un courrier sera envoyé à tous les enfants concernés, afin qu'ils puissent eux-mêmes, ou les parents, effectuer un choix. C'est une réelle volonté de la Commission et de la CMCAS de proposer un vaste choix, répertorié par tranches d'âge et axé sur des activités manuelles, des petits jeux de société, ou des livres. L'émancipation des jeunes passe par un accès à des produits vers lesquels ils n'iraient pas forcément d'eux-mêmes, vos Activités Sociales sont là pour ça.

Vous ne trouvez pas votre bonheur dans l'offre proposée ? pas de soucis, vous pouvez opter pour un bon cadeau d'une valeur de 20€ valable dans des magasins en proximité de chez vous. Là aussi, le choix des partenaires s'est orienté vers des petites structures, qui connaissent et choisissent les produits qu'ils vous proposent. Le bon cadeau vous sera remis à l'occasion des Arbres de Noël, en même temps que les présents qui auront été choisis. Ils sont valables jusqu'au 31/12/2023.

Une bonne occasion de noter également les dates des Arbres de Noël 2023 :

- Bourges, Vierzon et Saint Amand : **samedi 2 décembre 2023**
- Châteauroux : **mercredi 20 décembre 2023**
- Nevers : **mercredi 20 décembre 2023**
- Belleville Cosne : **mercredi 13 décembre 2023 à Briare**

Vous y serez attendus nombreux, avec de beaux spectacles, une collation, des animations et le Père Noël bien sûr !

Vous avez plusieurs enfants ? Pensez à bien choisir un jouet pour chacun d'eux avant de valider votre commande. Si vous avez un enfant à naître ou si vous ne recevez pas le courrier, N'hésitez pas à prendre contact avec votre SLVie au plus tard le 30 juillet.

**Jouets de Noël,
ils sont à commander
avant le 30 juillet !**



Partenariat

Spectacle au Château de Saint Fargeau

Du 14 juillet au 19 août 2023

Les fantômes sortant des murailles, l'épopée de Jeanne d'Arc, la chasse d'Héribert, le tournoi de chevalerie, les écorcheurs sanguinaires, l'arrivée de la Grande Mademoiselle, la Révolution et le passage des troupes américaines en Puisaye constituent le merveilleux livre d'images vivantes du Château de Saint-Fargeau. Dans le cadre exceptionnel du Parc du château, pendant plus d'une heure et demie, et sur un rythme époustouflant, 1000 ans d'histoire défilent sous vos yeux !

Profitez d'un tarif à 16€ au lieu de 20€ sur la billetterie adulte avec le code suivant en fonction de votre SLVie, valable sur leur site internet :

- BOSP2023 : Bourges
- CHASP2023 : Châteauroux
- VISP2023 : Vierzon
- NESP2023 : Nevers
- SAMSP2023 : Saint Amand Motrond
- BECOSP2023 : Belleville/Cosne

CMCAS

Et si vous tentiez votre Joker Vacances nouveaux embauchés !

Vous bénéficiez d'une priorité d'affectation pour découvrir les vacances avec les Activités Sociales...



Le Joker permet aux salariés embauchés dans les IEG depuis moins de 3 ans de profiter d'une priorité d'affectation sur la destination de leur choix (utilisable une seule fois pendant cette période).

Pour profiter des vacances, de nombreuses possibilités de départ vous sont proposées tout au long de l'année :

- France métropolitaine : au bord de la mer, à la montagne, à la campagne...
- Outre-mer : en Martinique, en Guadeloupe ou à La Réunion.
- Étranger : pour se dépayser en découvrant de nouveaux horizons.
- Séjours solidaires (en France ou à l'étranger) pour partir à la rencontre d'une autre culture. Ces séjours naissent des projets d'aide au développement portés par les agents des IEG dans leurs associations.

COMMENT EN PROFITER ?

Vous devez d'abord ouvrir vos droits aux Activités Sociales en complétant le formulaire d'inscription disponible sur ccas.fr (bouton « S'identifier ») ou auprès de votre CMCAS/SLVie. Pour activer votre Joker, lors de votre inscription aux vacances, vous devez cocher la case correspondante sur ccas.fr ou sur la fiche d'inscription de votre catalogue. Pour en profiter, vous devez vous inscrire aux séjours « à tour de rôle * ». »

POUR LE PRIX ?

Le montant de votre séjour est calculé en fonction de votre coefficient social (revenus + composition familiale). Vous paierez entre 5 % et 85 % du tarif de référence du séjour.

Ces séjours correspondent aux périodes de forte fréquentation et présentent une date limite d'inscription (système d'affectation). Le Joker n'étant pas une garantie d'affectation, il est conseillé de faire plusieurs choix de destinations. Après la date de forclusion, toutes les demandes des bénéficiaires sont traitées. Vous connaissez votre destination lors des résultats des affectations. Attention : pensez à vérifier que vos informations personnelles et votre coefficient social sont à jour lors de votre inscription, pour que le montant de votre séjour soit bien calculé en fonction de celui-ci. Pour les modifier, identifiez-vous sur www.ccas.fr avec votre NIA et mot de passe et rendez-vous dans la partie « Mon compte. »

SLVie Châteauroux

DARC, le Stage-Festival qui rassemble plus de 65 000 personnes du monde entier !

Du 9 au 19 août 2023

Le Stage-Festival International de Châteauroux-DARC, véritable événement bicéphale, allie un stage de danse, encadré par les professionnels les plus renommés, à des concerts tout public permettant le soir d'associer, entre autres, les habitants du Département de l'Indre et de la Région Centre-Val de Loire à ce rendez-vous devenu incontournable et visiblement, ça marche très fort puisque le Stage-Festival fête ses 48 ans !

Précurseur et novateur le Stage-Festival International de Châteauroux est à l'heure de l'Europe depuis 48 ans et poursuit discrètement, mais avec pugnacité le même objectif depuis 1975 : Favoriser l'accès de tous à la culture et à divers modes d'expressions artistiques. Plus de 650 stagiaires de tout âge et du monde entier (Europe, Japon, Chine, États-Unis, Afrique, Ukraine, etc...) viendront au Stage International de Danse - Chant - Comédie de Châteauroux !

Ce Stage est unique en France et en Europe dans ses différentes propositions : 23 disciplines - 35 professeurs - 4 niveaux : initiation - débutant - moyen - professionnel. Ils viennent apprendre ou parfaire les techniques proposées avec des professeurs à la renommée internationale.

À Châteauroux, il n'y a pas de barrière de la langue, la danse fonctionne comme un langage universel, celui du corps, que tout le monde comprend : Modern'Jazz, Danse Classique, Danse Orientale, Hip-Hop, Salsa, Claquettes, Danse Contemporaine, Danse Africaine, Flamenco, Danse Indienne, Danse Sportive, Chant, Ragga Jam, Comédie Musicale, ...

Ces 35 professeurs accompagnent les débutants, les danseurs semi-professionnels ou professionnels pendant 13 jours jusqu'au spectacle final (samedi 19 août 2023) qui conclut le plus grand stage de danse en France mais aussi en Europe. C'est un véritable parfum de « FAME » qui embaumera Châteauroux, l'Indre et la Région Centre-Val de Loire en août.

LE FESTIVAL: PLUS DE 1500 ARTISTES DÉJÀ PROGRAMMÉS !

Le jour, ils dansent, ils chantent, ils improvisent... la nuit, ils dansent encore sur la musique de leurs artistes préférés venus spécialement faire le show ! Ils étaient plus de 65 000 l'année dernière en plein centre-ville de Châteauroux, à assister aux concerts de... Mathieu des Longchamps, Gaëtan Roussel, Baptist', Calogero, Blankass, Superbus, Christophe Maé et plein d'autres... Pour cette 48^e édition, nous aurons l'immense plaisir d'accueillir : Auren, Kendji Girac, Vanzo, Les Françaises, Thomas Pitiot, Maxime Le Forestier, Nattali Rize, Yaniss Odua, Bekar, Les P'tits Fils de Jeanine, Marion Roch, Mixity de Bruno Agati, Manon Vuoko, Jive Me, Franz Ferdinand,...

Bénéficiez des tarifs avantageux en passant par votre CMCAS !

DARC DANS LES VILLAGES... AVEC « DARC AU PAYS »

Il n'y a pas que les urbains qui ont droit à la culture ! DARC sort aussi de ses murs castelroussins pour proposer des spectacles dans huit communes du département de l'Indre : en 2022, Tendu, Saint-Août, Diou, Étretchet, Aigurande, Lye, Roussines, Villedieu-sur-Indre. Intitulée « DARC AU PAYS », cette manifestation en 2022, financée par le Département de l'Indre, a connu une affluence record avec Sacha, Bekar, Que Tengo, Brazakuja et la fanfare Les Rogers Brass Band. Du 09 au 16 août 2023, les artistes s'installeront sur la place du village à l'heure de la dégustation de la cuvée DARC (Vins de Reuilly et de Valençay).



HIP-HOP ET PERCUSSIONS DANS LES QUARTIERS

Des cours de Hip-Hop et de Percussions seront dispensés aux jeunes les plus en difficultés dans différents quartiers de Châteauroux de 16h à 18h. Ils auront ainsi un accès au stage de danse.

Spectacle	Dates	Prix public	Prix CMCAS
Auren // KENDJI GIRAC	Mercredi 09 Août 2023 à 20h45	38 €	34 €
Thomas Pitiot // MAXIME LE FORESTIER	Vendredi 11 Août 2023 à 20h45	38 €	34 €
Marion Roch // MIXITY DE BRUNO AGATI	Lundi 14 Août 2023 à 20h45	18 €	15 €
Manon Vuoko // SELAH SUE	Mardi 15 Août 2023 à 20h45	28 €	26 €
Jive Me // FRANZ FERDINAND	Mercredi 16 Août 2023 à 20h45	38 €	34 €
SPECTACLE FINAL DARC « HÉROS »	Samedi 19 Août 2023 à 20h45	22 €	18 €

Commission des activités

Spectacle « Fantastik »

Samedi 18 novembre 2023

La Commission des activités vous emmène à PARIS et la CMCAS Berry Nivernais vous offre le spectacle.

50
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
20/07/23



AU PROGRAMME :

Déjeuner libre, à charge du participant. Après midi libre. 18h30, rendez-vous au Théâtre de la Tour Eiffel, pour une agréable soirée en compagnie de Viktor Vincent, mentaliste, pour son nouveau spectacle « Fantastik ». Vers 20h30, repas en commun dans un restaurant Parisien !

Départ à 8H de la CMCAS de Bourges puis 9H30 de Belleville. En fonction des inscrits, départ possible de Châteauroux.

TARIF DE RÉFÉRENCE : 85€

(soit une participation comprise entre 20€ et 67€ selon votre coefficient social, demi-tarif de l'OD pour les moins de 13 ans).

- EXTÉRIEURS : 85€ (si places disponibles).

SLVie Belleville/Cosne

Atelier massage bébé

Samedi 30 septembre 2023

Venez découvrir et apprendre des techniques de massages issus du monde nordique, indien et africain, et passer un moment de détente avec votre bébé, renforcer le lien affectif, apaiser ses pleurs ou encore faciliter son endormissement. Cet atelier s'adresse au papa, maman et leur bébé de la naissance jusqu'à l'acquisition de la marche. Rendez-vous à 10h00 au bungalow de Sury près Léré avec une petite couverture.

TARIF DE RÉFÉRENCE : 30€

- OD/AD + bébé : 15€
- EXTÉRIEURS : 30€ (sous réserve de places disponibles)

5
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
20/07/23



SLVie Nevers

Gelly Ball / Escape Game

Samedi 14 octobre 2023

Venez participer, vous amusez en famille ou entre amis en découvrant le Gelly Ball. Un nouveau concept de jeu qui utilise des pistolets à batterie, pour tirer des sphères de gélatine d'eau de 8 mm de diamètre.

Il offre un impact beaucoup plus doux et sans aucun résidu, vous pouvez jouer comme vous êtes. Il est adapté pour les enfants (à partir de 6 ans) et toute génération confondue.

1h de jeu soit 3 chargeurs de 800 billes. L'aventure continue, où vous partagerez ensuite une expérience incroyable d'un Escape Game, Chasse au trésor et course d'orientation à la fois, en nocturne.



PARTICIPATION :

- OD/AD : 14€
- AD de moins de 13 ans : 7€
- EXTÉRIEURS : 28€ (sous réserve de places disponibles)

SLVie Saint-Amand Montrond

Concours Marathon Carpe

Du 22 au 24 septembre 2023

Début du concours le vendredi 22/09 à 19h30.

Fin du concours le dimanche 24/09 à 11h00.

Venez participer à un Enduro carpe sur 3 jours et 2 nuits, par équipe de 2 pêcheurs avec 4 cannes par équipes. Les emplacements se feront par tirage au sort. Les véhicules devront obligatoirement être garés sur le parking après l'installation du poste de pêche. Les lots seront remis lors du repas du dimanche midi.

PARTICIPATION CONCOURS :

- OD/AD : 5€
- OD/AD de moins de 13 ans : 3€
- EXTÉRIEURS : 8€

REPAS DU SAMEDI SOIR PAËLLA + APÉRITIF :

- OD/AD : 8€
- OD/AD de moins de 13 ans : 4€
- EXTÉRIEURS : 11€

REPAS DU DIMANCHE MIDI GRILLADES + APÉRITIF :

- OD/AD : 8€
- OD/AD de moins de 13 ans : 4€
- EXTÉRIEURS : 11€

50
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
15/09/23



SLVie Bourges

Sortie familiale à Disneyland

Samedi 11 novembre 2023

Venez passer une agréable journée au Parc Disneyland, où les classiques Disney de votre enfance et les légendes de Star Wars prennent vie ! Évadez-vous au pays des rêves qui deviennent réalité. Des tickets repas vous seront remis dans le bus.

Le prix inclus :

- le transport en Bus au départ de Bourges (arrêt possible à Vierzon),
- l'entrée au parc et le repas du midi

TARIF DE RÉFÉRENCE : 154€

(soit une participation comprise entre 37€ et 122€ selon votre coefficient social).

- AD de moins de 13 ans : demi-tarif de l'OD
- EXTÉRIEURS : 154€ (sous réserve de places disponibles)



50
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
15/09/23

SLVie Bourges

Atelier scrapbooking

Samedi 16 septembre 2023

L'atelier se tiendra à la Salle Augustin Chaput de la CMCAS (3 rue Marcel Paul - Bourges) à 14h30.

Pour tous les âges, ce loisir créatif est très populaire de nos jours et donne la possibilité de concevoir des albums sur mesure, des cartes, des boîtes... Ce genre de création développe l'imagination, la concentration, la dextérité. C'est un petit peu comme si vous méditez. Chaque fois que vos pensées vont s'égarer, revenez simplement, sereinement à votre tâche et concentrez-vous de nouveau sur votre création. Votre cerveau sera détendu, revivifié. Ne négligez pas le pouvoir des loisirs créatifs pour vous apporter tous ces petits moments de bonheur si importants à l'équilibre interne. Que vous soyez débutant ou confirmé, cet atelier vous permettra de découvrir et de partager.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 4€
- EXTÉRIEURS : 10€ (sous réserve de places disponibles).



10
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
03/09/23

SLVie Nevers

Journée Champêtre

Samedi 9 septembre 2023

Nous vous donnons rendez-vous à 10h aux étangs de Béard afin de taquiner le poisson le temps du concours de pêche puis de partager le repas du midi préparé par nos experts du barbecue.

Au programme de cette journée : bonne humeur, farniente, détente, multi activités seront proposées afin de profiter de ce cadre champêtre ainsi que de passer un bon moment convivial intergénérationnel.

PARTICIPATION REPAS :

- OD/AD : 10€
- AD de moins de 13 ans : 5€
- EXTÉRIEURS : 18€ (sous réserve de places disponibles)

CONCOURS DE PÊCHE :

- 2€ par personne pour tout le monde



INSCRIPTION
JUSQU'AU
03/09/22

15
PLACES
CONCOURS
DE PÊCHE

40
PLACES
POUR LE REPAS
DU MIDI

SLVie Belleville/Cosne

Atelier Poterie Adultes

Les samedis 16 et 23 septembre

Vous avez envie de découvrir ou redécouvrir la poterie, Charlotte se fera une joie de vous recevoir. Nous vous proposons un mini stage, qui se déroule sur deux samedis les 16 et 23 septembre de 9h30 à 12h30. Vous repartirez avec votre création. Rendez-vous chez Charlotte à St Gemme en Sancerrois. Un goûter vous sera offert.

TARIF DE RÉFÉRENCE : 110€

(soit une participation comprise entre 26€ et 87€ selon votre coefficient social).

- EXTÉRIEURS : 110€ (sous réserve de places disponibles).



6
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
20/07/23

SLVie Belleville/Cosne

Concours de pêche au blanc

Samedi 30 septembre 2023

La Section pêche de Belleville/Cosne organise un concours à la truite à l'étang de Bannay.

Le concours débutera à 8h30 et se terminera à 11h30. Le permis de pêche fédéral est obligatoire à Bannay. Le repas du midi est assuré par la Section pêche : un kir offert, entrée, plat du jour et dessert. Vin compris. Tarif repas à prix coûtant (à régler sur place).

PARTICIPATION CONCOURS :

- OD/AD : 10€
- Invité (1/OD) : 12€
- AD de -13 ans : 5€
- EXTÉRIEURS : 16€ (si places disponibles).

PARTICIPATION REPAS :

- Adulte : 15€
- Ado (13 à 17 ans) : 13€
- Enfant de moins de 13 ans : 6€
- Enfant de moins de 6 ans : gratuit

Pour plus de renseignements, contacter : la SLVie 09 (02-48-54-50-19) ou un membre du Bureau de la Section pêche.



35
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
17/09/23

SLVie Châteauroux

Initiation Golf

Samedi 16 septembre 2023

Venez Participer à cette initiation de golf organisé par votre SLVie à Villedieu.

Un Pro du golf vous enseignera les bases de ce sport sur des postes d'entraînement mis à notre disposition. Un repas vous sera ensuite servi au restaurant du golf.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 20€
- AD de -13 ans : 10€
- EXTÉRIEURS : 44€



12
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
04/09/23

SLVie Bourges

Loire à vélo

Les 23 et 24 septembre 2023

25
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
31/08/23

En suivant le tracé de la Loire de Muides à Montlouis, venez partager ce moment de découverte du patrimoine naturel de la France à vélo.

Le départ se fera le samedi à 7H00 de la CMCAS à Bourges en Bus. Vos vélos sont transportés dans un camion. L'après-midi à Chaumont/Loire, vous ferez une balade en bateau traditionnel sur le fleuve avec des guides pilotes de l'association Millière Raboton, homme de Loire. Le soir vous serez hébergés au VVF d'Amboise en gîte de 5 ou 8 personnes. Départ le dimanche d'Amboise à vélo pour terminer à Montlouis/Loire. Retour à Bourges en Bus pour 18H00. Les repas en commun et boissons du samedi midi au dimanche midi sont inclus dans le prix du séjour. A votre charge le vélo, casque, votre tenue adaptée, vos effets personnels et votre bonne humeur !

TARIF DE RÉFÉRENCE : 180€

(soit une participation comprise entre 43€ et 142€ selon votre coefficient social).

- AD de moins de 13 ans : demi-tarif de l'OD



SLVie Nevers

Découverte des champignons

Dimanche 22 octobre 2023

Profitez de cette randonnée pédestre en forêt des Bertranges, l'un des plus beaux massifs forestiers de France, elle aura pour but de vous faire découvrir les variétés ou les différentes familles de champignons et d'en déguster crus ou cuits sur place.

Après cette randonnée, un apéritif / casse-croûte vous sera offert en forêt.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 14€
- AD de moins de 13 ans : 7€
- EXTÉRIEURS : 35€ (sous réserve de places disponibles)

15
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
24/09/23



SLVie Bourges

Week-end cyclotourisme

Du jeudi 7 septembre au lundi 11 septembre 2023

La Section Cyclo de Bourges vous propose un week-end randonnée cyclotourisme. Les circuits seront adaptés en fonction de la forme de chacun, vous pourrez découvrir les vignes du Beaujolais à vélo, une étape est prévue à Chiroubles. Un véhicule sera à la disposition des accompagnateurs pour les visites, balades... Hébergement au Centre de vacances CCAS « Château de La Durie » 42750 Saint-Denis-de-Cabanne. Le tarif comprend le transport, l'hébergement et la restauration du jeudi 07 au lundi 11 septembre 2023.

TARIF DE RÉFÉRENCE : 208€

(soit une participation comprise entre 50€ et 164€ selon votre coefficient social).



20
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
20/08/23

SLVie Vierzon

Week-end Center Parcs

Du samedi 30 septembre
au dimanche 1^{er} octobre 2023

18
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
20/08/23

Venez passer un week-end de détente à Center parc (entrée : 2 jours).

Samedi : trottinette électrique 4x4 électrique (adultes) et kids safari (enfants).

Dimanche : accro branche (adultes et enfants).

Hébergement à Chinon, l'activité comprend le transport en minibus, l'entrée 2 jours à Center Parcs avec les 2 activités et l'hébergement à Chinon, le dîner et petit-déjeuner. Il reste à votre charge les deux repas du midi

TARIF DE RÉFÉRENCE : 202€

(soit une participation comprise entre 48€ et 160€ selon votre coefficient social, demi-tarif de l'OD pour les moins de 13 ans).

- EXTÉRIEURS : 202€ (si places disponibles).

SLVie Châteauroux

ZIK à Tesseau

Vendredi 8 et samedi 9 septembre

La 19^e édition du Festival organisé par la Communauté de communes Val de l'Indre-Brenne s'organise !

A ce jour la programmation n'est pas encore dévoilée, mais la SLVie vous offre vos places pour le vendredi et le samedi, alors à vos agendas pour bloquer ces dates et découvrir ce festival haut en musique.

PARTICIPATION :

- OD/AD : Gratuit
- EXTÉRIEURS : 8€ le vendredi, 10€ le samedi



SLVie Châteauroux

Sortie Moto Châteauroux Chavin

Dimanche 24 septembre

INSCRIPTION
JUSQU'AU
18/09/23

Pour partager une journée conviviale entre amis et faire de nouvelles connaissances, Venez-vous balader à moto sur nos belles routes de l'Indre, balade d'environ 80 kms. Arrivée sur l'étangs du Boussay à Chavin, plan d'eau de la CMCAS, le repas sera pris en commun, il est ouvert à tous, motards ou pas !

PARTICIPATION :

- OD/AD : 8€
- EXTÉRIEURS : 16€

SLVie Nevers

Atelier savon enfant

Samedi 23 septembre 2023

Rendez-vous à 14h00 au 3 Rue Jean Henri FABRE - 58640 VARENNES-VAUZELLES.

A la recherche du « fait maison », apprenez à fabriquer et à créer votre savon en découvrant la saponification à froid. C'est bon pour la planète et votre peau ! Activité offerte par la CMCAS aux enfants de 10 à 17 ans.

PARTICIPATION :

- OD/AD : Gratuit (à partir de 10 ans et jusqu'à 17 ans)
- EXTÉRIEURS : 5€ (sous réserve de places disponibles).

Présence d'un adulte accompagnateur obligatoire.



12
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
03/09/23

SLVie Nevers

Salon d'automne, Porte de Champerret à Paris

Jeudi 9 novembre 2023

Ce salon s'adresse aux collectionneurs : philatélie, cartophilie, numismatique, etc. L'entrée est gratuite ! Les accompagnateurs peuvent profiter de la journée pour visiter Paris, un musée ou toute autre activité culturelle.

Premier timbre paru en 1840 au monde et en Angleterre : « One Penny Black ».

NOTA : le repas de midi reste à la charge de chaque participant et se munir d'un titre de transport RATP pour la journée.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 20€
- AD de moins de 13 ans : 10€
- EXTÉRIEURS : 35€
(sous réserve de places disponibles)



10
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
31/08/23

SLVie Saint-Amand Montrond

Paintball et repas convivial

Samedi 9 septembre 2023

Pour cet après-midi paintball, vous aurez 500 billes !

Un plastron, un tour de cou et un masque vous seront prêtés. Apportez des vêtements adaptés (joggings, vêtements longs, qui ne craignent pas la peinture) et une paire de baskets. Vous pourrez acheter sur place des côtes en tissu léger pour mettre par-dessus vos vêtements si vous le souhaitez (à votre charge). Une attestation et règlement de jeu sera à signer avant l'accès au terrain. Rendez-vous en début d'après-midi pour l'activité.

Après l'effort, pour ceux qui souhaitent prolonger ce moment de convivialité, apportez vos plats préférés à partager à la bonne franquette ! A partir de 14 ans, les mineurs devront être accompagnés d'un représentant légal / tuteur.

PARTICIPATION :

- OD/AD à partir de 14 ans : 18€
- EXTÉRIEURS à partir de 14 ans : 40€

24
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
25/08/23



SLVie Vierzon

Fête des sports

Samedi 9 septembre 2023

Rendez-vous à partir de 9h00, salle Marcel Paul de Vierzon.

Venez nombreux passer une agréable journée sportive et festive, au programme : Randonnée pédestre, cyclotourisme, VTT, grillades le midi, concours de pétanque et jeux divers l'après-midi, fromagée et soirée dansante.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 15€
- AD de -13 ans : 7,50€
- EXTÉRIEURS : 28€



INSCRIPTION
JUSQU'AU
24/08/23

Escapade en Egypte

Circuit de 8 jours et 7 nuits du 25 février au 03 mars 2024

PROGRAMME :

- Jour 1 : Vol Châteauroux Déols - Louxor, transfert bateau croisière
- Jour 2 : Découverte de Louxor, site de Karnak
- Jour 3 : Temples d'Horus et de Kom Ombo
- Jour 4 : Barrage d'Assouan, temple de Philaé
- Jour 5 : Navigation ou visite d'Abou Simbel (en option)
- Jour 6 : Navigation ou possibilité d'excursion
- Jour 7 : Louxor temples de Ramsés III, et d'Hatchepsout
- Jour 8 : Vol Louxor Châteauroux Déols

LE PRIX COMPREND :

- Le vol A/R sur vol spécial au départ de Châteauroux Déols
- Une franchise de bagages en soute de 15 kgs
- Les taxes d'aéroport et redevances passagers
- L'hébergement sur bateau de croisière 5 étoiles normes locales base chambre double pour 7 nuits
- La pension complète du petit-déjeuner du jour 2 au petit-déjeuner du jour 8
- Les visites et entrées mentionnées au programme avec accompagnateur local francophone
- Le transport en autocar ou minibus
- La pochette de voyage
- L'assurance multirisque Galaxy

LE PRIX NE COMPREND PAS :

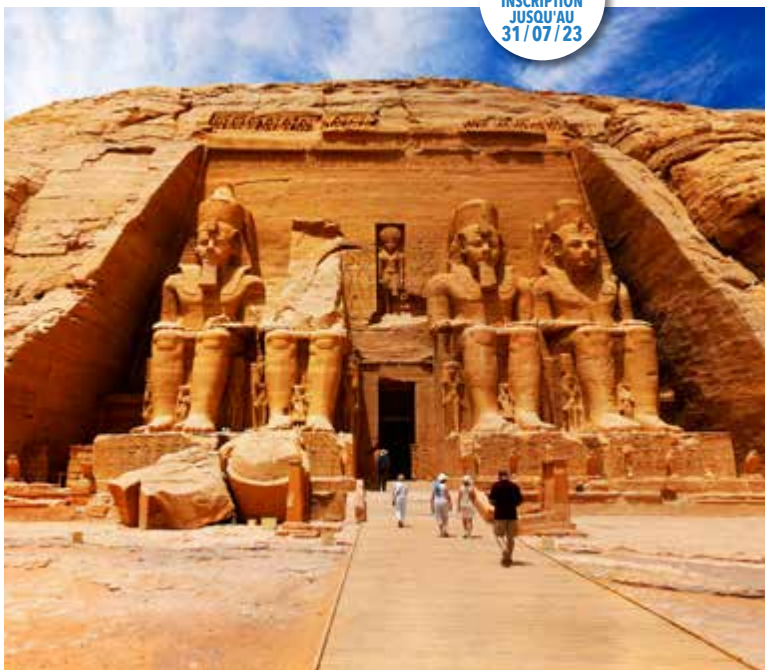
- Les excursions optionnelles
- La chambre individuelle 350 euros en nombre limité
- Les boissons et dépenses personnelles

A régler à l'arrivée frais de visas et services 65€ par personne

Programme détaillé auprès de l'antenne CMCAS de Châteauroux

TARIF DE RÉFÉRENCE : 1 740€

35
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
31/07/23



Les Masters de feu

Samedi 30 septembre 2023

50
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
16/08/23

Les Masters de feu est un incroyable spectacle de pyrotechnie organisé chaque année à l'hippodrome de Compiègne.

Ce concours met en concurrence les meilleurs artificiers du continent au cours duquel se déroule une compétition internationale d'art pyrotechnique.

Les règles sont simples : le budget, la thématique et le temps du spectacle sont identiques pour chaque société.

Durant 15 minutes, chacun des concurrents devra exprimer sa vision picturale et musicale du thème imposé.

Le jury, composé de personnalité et de membres du public (tiré au sort en début de soirée), devra juger l'esthétique générale du spectacle, l'émotion qu'il procure, sa synchronisation ainsi que la diversité des produits chorégraphiés.

Durant 3 ans le Master d'argent est décerné puis afin de clôturer cette compétition en 2025, tous les pyrotechniciens finalistes se rencontrent en « super finale » afin que le meilleur d'entre eux soit élu pour le Master d'or.

Ayez les yeux ébahis, venez vous émerveiller lors de ses 3 heures de spectacle et de ses 5 feux d'artifice qui raviveront les grands aux plus petits.

Le départ effectif se fera à 13h15 sur le parking des nouveaux locaux de la CMCAS de l'Antenne de Nevers situé au 3 Rue Jean Henri FABRE 58640 Varennes-Vauzelles (avec possibilité de passage par Belleville).

TARIF DE RÉFÉRENCE : 92€

(soit une participation comprise entre 22€ et 73€ selon votre coefficient social).

- EXTÉRIEURS : 92€ (si places disponibles).



Randonnées pédestres en Nivernais

Du 31 août au 19 octobre 2023

DATE	LIEUX DE DÉPART	HEURE	TÉLÉPHONE	ORGANISATEUR
Jeudi 31 août	Commune de NEVERS Départ Parking Ancienne piscine de la Jonction, derrière le port du canal. (suivant météo : départ matin ou 13h45)	13h45 10 km	03 86 59 40 58 06 78 97 37 15	Jean-François MAQUET
Jeudi 14 sept.	Commune : QUARRE les TOMBES (89) Départ Église de Quarré les Tombes - Rendez-vous avant midi pour pique-nique possible à La Roche des Fées, heure à définir par l'Organisateur !	Matin 10 km	03 86 24 85 79 06 71 06 41 67	Richard SCHWARTZ
Jeudi 28 sept.	Commune de FERTREVE Départ Parking Mairie/Eglise	13h45 8 ou 12 km	06 69 19 46 94	Alain VALTON
Jeudi 5 oct.	Commune de BEFFES (18) Départ : Parking Place du 11 novembre	13h45 12 km	03 86 59 36 62 06 76 23 64 66	Gérard BARBE
Jeudi 19 oct.	Commune de LA COLANCELLE « La Rigole d'Yonne » - Départ Parking de « Port Brûlé »	13h45 8 km	06 48 02 47 74	Olivier ARBOGAST

En cas de risque d'annulation liée aux conditions climatiques (tempête, inondation, canicule, orage), les randonneurs s'informeront le jour même, auprès de l'organisateur, du maintien ou non de la randonnée. Un vêtement de pluie et de bonnes chaussures (de marche de préférence) sont recommandés. **Arrivez 10 minutes avant l'heure de départ. MERCI.**

Randonnées pédestres en Berry

Du 12 septembre au 19 décembre - REPRISE DES MARCHES le mardi 9 janvier 2024

DATE	LIEUX DE DÉPART	HEURE	TÉLÉPHONE	ORGANISATEUR
12/09/23	MOULINS SUR YEVRE Rendez-vous 27 CHEMIN LES MOUSSOTS	8h30	06 59 58 90 19 07 87 25 63 29	Philippe DAL POS Serge AUPETIT
26/09/23	BRECY Rendez-vous PLACE DE BRECY - face au café le comptoir	8H30	06 59 58 90 19 07 87 25 63 29	Philippe DAL POS Serge AUPETIT
11/10/2023 Marche du mardi reportée au mercredi Repas des pensionnés le mardi	SAINT LAURENT Rendez-vous Place de l'Eglise - marche à thème "les champignons"	8h30	06 59 58 90 19 07 87 25 63 29	Philippe DAL POS Serge AUPETIT
24/10/23	MEHUN SUR YEVRE Rendez-vous Place du Château - circuit Paradis Barmont	9h00	06 59 58 90 19 07 87 25 63 29	Philippe DAL POS Serge AUPETIT
07/11/23	SAINT CEOLS Rendez-vous Place de l'Eglise	9h00	06 59 58 90 19 07 87 25 63 29	Philippe DAL POS Serge AUPETIT
21/11/23	MARMAGNE Rendez-vous Place de l'Eglise - circuit de l'Ecluse	9h00	06 59 58 90 19 07 87 25 63 29	Philippe DAL POS Serge AUPETIT
05/12/23	LES AIX D ANGILLON Rendez-vous Place du cimetière - Route de RIANs	9h00	06 59 58 90 19 07 87 25 63 29	Philippe DAL POS Serge AUPETIT
19/12/23	BERRY BOUY Rendez-vous Parking de la Mairie - circuit les fleurs sauvages	9h00	06 59 58 90 19 07 87 25 63 29	Philippe DAL POS Serge AUPETIT

Possibilité de co voiturage : départ à 8h00 (8h30 à compter du 24 octobre 2023) ZAC du PRADO (derrière Basic Fit le long du canal)

Merci d'arriver 15 minutes avant l'heure de départ. En cas d'annulation liée aux conditions climatiques, les randonneurs s'informeront la veille, auprès de l'organisateur, du maintien ou non de la randonnée.

SLVie Saint-Amand Montrond

Repas pensionnés

Mardi 17 octobre 2023

Venez vous retrouver à midi pour un délicieux repas à la petite Auberge de Sancoins !

AU MENU :

KIR Apéritifs de bienvenue, Salade de Gésiers confits, Souris d'agneau confit aux petits légumes, Plateau de Fromages de nos régions, Assortiments de petits gâteaux, Vins et Cafés compris.

Un plat de remplacement pourra être proposé, merci de nous l'indiquer à votre inscription.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 25€
- EXTÉRIEURS : 35€

30
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
01/10/23



SLVie Nevers

Repas d'automne

Jeudi 12 octobre 2023

80
PLACES

INSCRIPTION
JUSQU'AU
28/09/23

Le traditionnel repas d'automne vous attend à la salle de Garchizy accompagné de notre après-midi musical pour passer un bon moment ensemble et faire quelques pas de danse.

AU MENU :

Apéritif avec galettes aux griaudes, cassoulet, fromage, dessert (non connu à ce jour) café, vin rouge et vin blanc (avec modération).

Lors de votre inscription, merci de préciser si vous souhaitez un repas de substitution.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 20€
- EXTÉRIEURS : 28€



SLVie Bourges

Après-midi récréatif

Mardi 19 septembre 2023 à 14h

Vous souhaitez passer un agréable après-midi afin de vous rencontrer ? de retrouver d'anciens collègues ? Venez taper le carton, belote ou tarot, ou autres jeux que vous pouvez emmener ! Un verre de l'amitié clôturera l'après-midi.

PARTICIPATION :

- TARIF UNIQUE : 3€



SLVie Bourges

Repas pensionnés

Mardi 10 octobre 2023

La SLVie de Bourges organise son traditionnel repas à l'intention des pensionné-e-s au Complexe sportif de Vauvert, rue Gabriel Faure Bourges. Comme à l'accoutumée, Jeannot et ses complices assureront l'animation et la restauration est toujours confiée à Willy TAUREAU. Le manque de moyen de transport ne doit pas être un frein à votre participation, mais il faut que votre besoin soit exprimé lors de l'inscription. Venez nombreux partager ce moment d'échange et de régal pour les papilles !

PARTICIPATION :

- OD/AD : 27€
- EXTÉRIEURS : 37€

INSCRIPTION
JUSQU'AU
20/09/23



SLVie Châteauroux

Repas pensionnés Valençay

Vendredi 6 octobre 2023

INSCRIPTION
JUSQU'AU
29/09/23

Venez passer un bon repas aux Cafés des Sports à Rouvres les Bois.

AU MENU :

Cocktail pétillant et ses mises en bouches,
Feuilleté d'escargot et filandres de chorizo, crème fine au persil et ail,
Petite salade au navet blanc et haricot vert, filet de lotte braisé cuisiné aux épices douces, émulsion de crevettes,
L'instant détente,
Gourmandise de filet mignon de veau, sauce fine aux champignons de Paris et champagne, garniture de légumes.
Le délice de l'escargot choisi pour vous les fromages d'ici et d'ailleurs,
Craquant noisette et praliné, en duo d'entremets spéculoos et vanille bourbon, crème anglaise vanille, café.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 31,50€
- EXTÉRIEURS : 41,50€



RESEAU SOLIDAIRE DE LA CMCAS

Nous avons besoin de vous !

*Des sourires, pour chasser la tristesse,
De l'audace, pour que les choses ne restent jamais en place,
De la confiance, pour faire disparaître les doutes,
Du réconfort, pour adoucir les jours difficiles,
De la générosité, pour le plaisir de partager,
Des arcs en ciel, pour colorer les idées noires,
Du courage, pour continuer à avancer !
C'est ça, le Réseau Solidaire de la CMCAS Berry Nivernais*

Les réseaux solidaires de la CMCAS sont répartis par SLVie et ont comme objectif de maintenir le lien social avec nos plus anciens, Par le biais de visites annuelles ou de prise de contact.

Vous êtes en inactivité de service et vous souhaitez donner un peu de votre temps ?

REJOIGNEZ-NOUS - APPELEZ LE 09 69 36 14 00.

Rendez-vous "Prévention santé"

Dans le cadre de leurs missions, la Camieg vous propose de participer à nos actions de prévention de proximité ou à distance en visioconférence.

Nos objectifs lors de nos actions de prévention :

- Vous informer
- Vous transmettre des bons conseils faciles à mettre en pratique
- Vous permettre de préserver votre santé
- Répondre à vos questions

RENDEZ-VOUS



« **Action sur le bruit** », à la centrale nucléaire de Belleville sur Loire (18), mardi 27 juin de 9h à 16h00, à destination des actifs sur le site.

Comment protéger votre audition au travail comme lors de vos loisirs ? Vous souhaitez prendre soin de votre audition, vous informer et

pourquoi pas la tester avec un audioprothésiste ? Le Service de Prévention et Santé au Travail, la Camieg et des professionnels de l'audition vous accueilleront sur des stands et répondront à vos questions.



« **Il n'est jamais trop tôt pour prendre soin de son dos** », en visioconférence les mercredis 19/07 et 26/07 de 12h15 à 13h45 (Session 1) ou le jeudi 3 et 10/08 de 18h à 19h30 (Session 2) à destination des actifs.

Vous souhaitez prendre soin de votre dos et vous vous demandez comment faire ? Le dos est constamment sollicité dans les activités du quotidien et des douleurs peuvent survenir à tout âge. Se renforcer musculairement, s'étirer, utiliser les bons gestes et bonnes postures peut prévenir et soulager certains maux.

« **Il n'est jamais trop tôt pour prendre soin de son dos** », à Argenton sur Creuse (36) en septembre 2023 de 13h30 à 15h30 (calendrier précis à venir) à destination des + de 60 ans.



« **Objectif Santé Environnement** », à Bourges (18), à partir de septembre 2023 (calendrier précis à venir) et à destination des + de 60 ans.

Aujourd'hui, nous savons que notre environnement a un impact sur notre santé : irritations, allergies, perturbations du système hormonal... Alors, que faire au quotidien pour que dans nos maisons ou au bureau, ces substances chimiques partagent un peu moins notre vie ?



« **La santé bucco-dentaire des jeunes** », sur le centre de vacances de Vaux (36), durant les vacances de la Toussaint, à destination des enfants des 6-8-ans (présents lors du séjour).

Interventions ludiques sur l'hygiène bucco-dentaire, encourageant les capacités d'autonomie des enfants sur le brossage de dents. Des supports adaptés tels qu'une maxi-mâchoire et une maxi-brosse à dents permettront aux enfants d'acquiescer ou de renforcer les bons gestes.



« **T'addict quoi ?** », en visioconférence les jeudis 05, 19/10 et 9/11 de 18h à 19h30.

Vous souhaitez mieux appréhender les différentes formes d'addictions et connaître leurs effets sur la santé ?

Participez pour partager votre expérience, améliorer vos connaissances sur les addictions aux produits, comportementales et découvrir les recommandations pour préserver votre santé au quotidien.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Pour tout renseignement et/ou demande d'inscription vous pouvez contacter votre antenne régionale aux coordonnées suivantes :

Antenne Centre - Val de Loire

Tél. : 02 34 28 22 11 (boîte vocale)

Mail : camieg-prevention-cvl@camieg.org

Atelier "mémoire"

Nous nous retrouverons les mardis de 9h à 11h à la nouvelle antenne de Nevers située au 3 Rue Jean Henri FABRE - 58640 VARENNES-VAUZELLES : 19 septembre ; 3 et 17 octobre ; 7 novembre 2023

N'hésitez pas, venez découvrir l'atelier !

Brisez l'isolement en participant à des exercices ludiques !

Le lieu et les dates fixées peuvent être modifiés pour des raisons actuellement non programmées. Dans ce cas les participants seront prévenus. Merci de votre compréhension.

PENSEZ À VOUS INSCRIRE !

AGITONS NOS NEURONES !!



BILAN DES ACTIVITÉS SOCIALES

2022



Gaël Classen

Président
de la CMCAS
Berry Nivernais

L'année 2022 a considérablement marqué la pleine reprise des Activités Sociales. Que ce soit au niveau local ou national, les électriciens et gaziers ont renoué avec l'offre proposée.

Élus et professionnels ont œuvré pour porter une offre à la hauteur des enjeux et des attendus. Côté CMCAS, comme vous le constaterez dans ce bilan, toutes les activités ont bien reprises et la satisfaction reste au rendez-vous, au regard de la forte participation des bénéficiaires.

Dans ce bilan vous est présenté la répartition des bénéficiaires, les chiffres clés de la proximité, des zooms sur la communication, un retour sur les activités effectuées et le logiciel d'inscription, les séjours jeunes, l'Action Sanitaire et Sociale, un point sur la gestion ainsi que la composition du Conseil d'Administration à ce jour.

Un bilan complet pour une offre complète, destinée à tous les agents des IEG, actifs et pensionnés. Si cela sonne comme une évidence aujourd'hui, il convient de prendre en considération l'évolution de notre société et des IEG.

Côté gouvernement, c'est la course à la suppression des conquits, à l'image de la réforme de la retraite et dans un futur proche de la Sécurité Sociale.

Côté IEG, c'est la séparation physique qui est mise en œuvre après la séparation des entreprises. Sur nos 3 départements, les projets de déménagement des sites ENEDIS et/ou GRDF sont engagés. En parallèle, c'est la restauration méridienne CCAS qui est mise à l'arrêt par les employeurs pour diviser d'avantage.

Nous sommes en 2023 après Jésus Christ. Tout est mis en œuvre pour séparer les électriciens, les gaziers, les inactifs. Tout ? Non ! Un organisme mené par une majorité CGT résiste encore et toujours à l'individualisme, ce sont les Activités Sociales ! Rejoignez-nous !



Les bénéficiaires de la CMCAS



La CMCAS est au service de :

8 185
bénéficiaires

Les bénéficiaires

- ✓ **4 045 Ouvrants Droit**
- ✓ **4 140 Ayants Droit**

Parmi les Ouvrants Droit

- ✓ **40 % d'actifs**
- ✓ **60 % d'inactifs**
- ✓ **67 % d'hommes**
- ✓ **33 % de femmes**

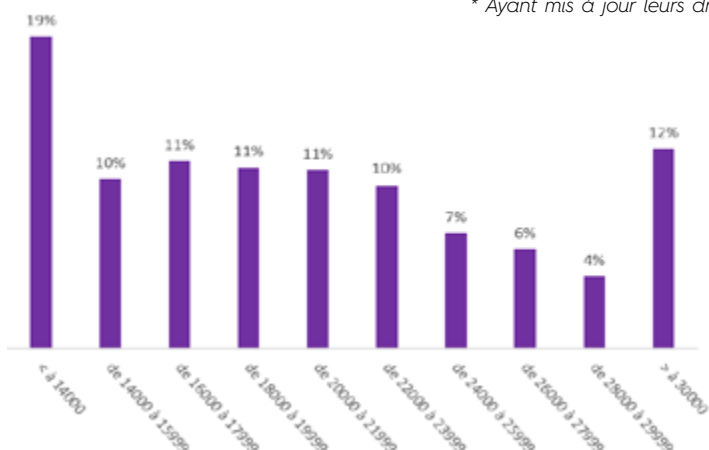
28% de la population totale d'OD, soit 1117 NIA distincts, ont contacté l'accueil professionnel de notre CMCAS

La répartition des OD par SLVie

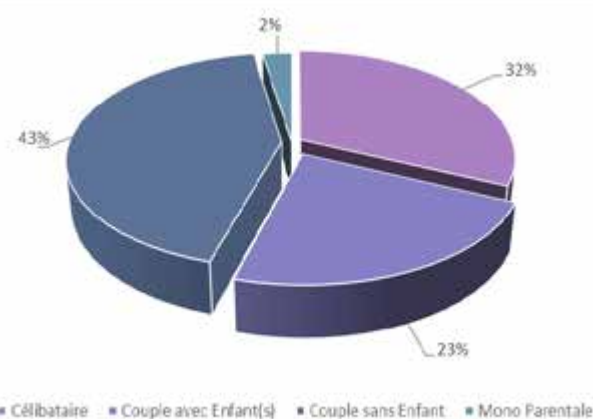


Coefficient social des Ouvrants Droit* (en %)

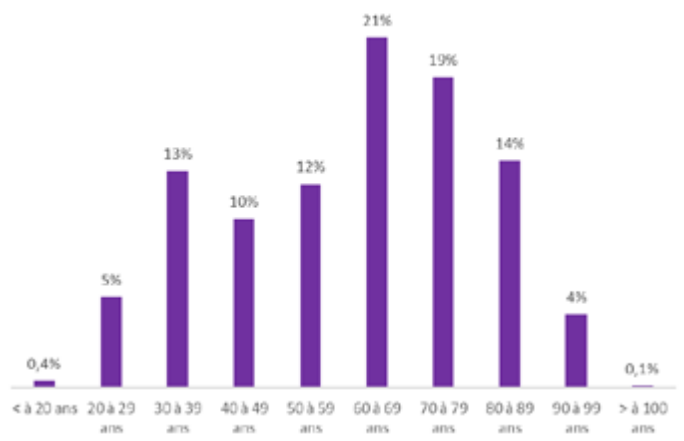
* Ayant mis à jour leurs droits



Composition familiale des Ouvrants Droit



Tranches d'âge des Ouvrants Droit



Les chiffres clés de la proximité



Nombre de demandes clôturées

2 101

Durée de traitement des demandes

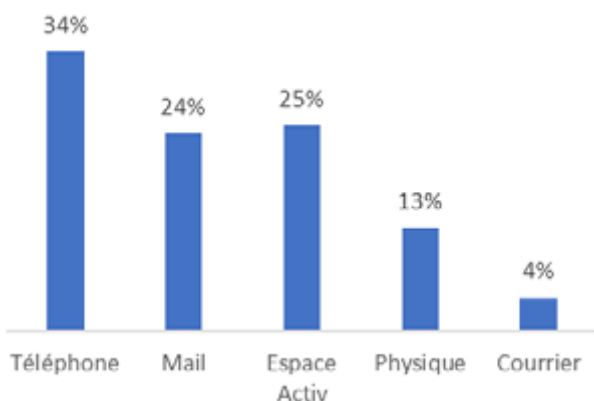
86 %

des réponses sont apportées le jour même.

92 %

des réponses sont apportées dans les 3 jours qui suivent la demande.

Répartition par canal



482 bénéficiaires rencontrés lors des permanences en 2022, y compris dans les antennes professionnelles

Zoom sur les appels au 09 69 36 14 00



Ouverture du numéro en mars 2022 :

3 115 appels reçus

21 à 22 % lundi, mardi et vendredi (jours avec le plus d'appel)

10h horaire le plus fréquenté

8h et 13h horaires les moins fréquentés

Mars mois le plus fréquenté



Zoom sur les mails envoyés aux bénéficiaires



Nombre d'OD destinataires des mails

3 077

soit **76,07 %** des OD de la CMCAS

51
campagnes d'emailing ont été envoyées en 2022

Nombre de mails envoyés

116 185

soit une moyenne de **2 278** mails par campagne



Taux d'ouverture (mails ouverts)

53,29 %

soit une moyenne de **1 214** ouvreurs par campagne

Coût de l'abonnement + conso DOLIST
1 051.83 €

Taux de désabonnement

0.68 %

soit **21** personnes qui se sont désabonnées

Taux de réactivité (clics)

17.7 %

soit une moyenne de **207** cliqueurs* par campagne

Supports de lecture des mails envoyés :

Ordinateur
Smartphone
Tablette

**personnes ayant cliqué au moins une fois*

Les SLVie et les Commissions Des activités Par et Pour tous



162
Activités
proposées

18
Activités
annulées

5054
Bénéficiaires
participants

144 Activités réalisées

Sports, Culture et Loisirs des activités pour tous les goûts



199
PASS
ACTI'
Jeunes



186
PASS'
CULTURE
utilisés

131
PASS'
SPORT
utilisés



2 Gazélec sportifs :

BOURGES

8 sections

Badminton, Football, Golf, Musculation/Fitness, Ski, Tennis, Tennis de table, Voile

CHÂTEAUX

8 sections

Aquagym, Badminton, Ball-trap, Golf, Gymnastique, Pétanque, Tennis, Tennis de Table

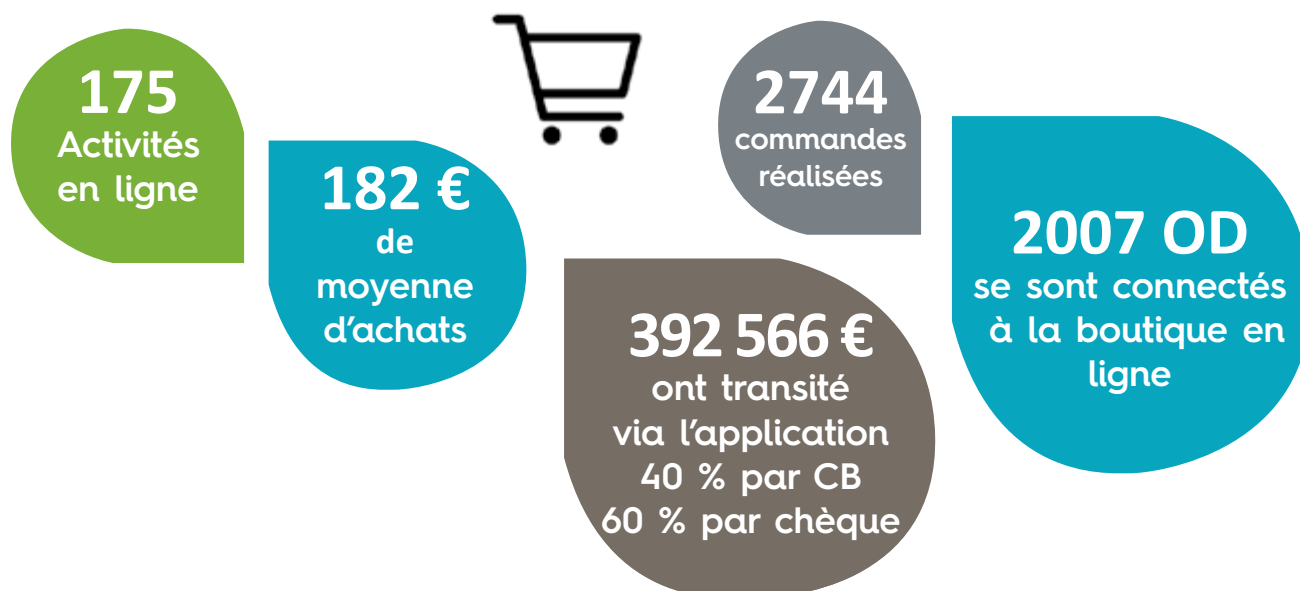


Mes Activités



La boutique en ligne de la CMCAS Berry Nivernais est accessible depuis Février 2020. Elle permet aux bénéficiaires de s'inscrire et payer en ligne leurs activités sociales de proximité.

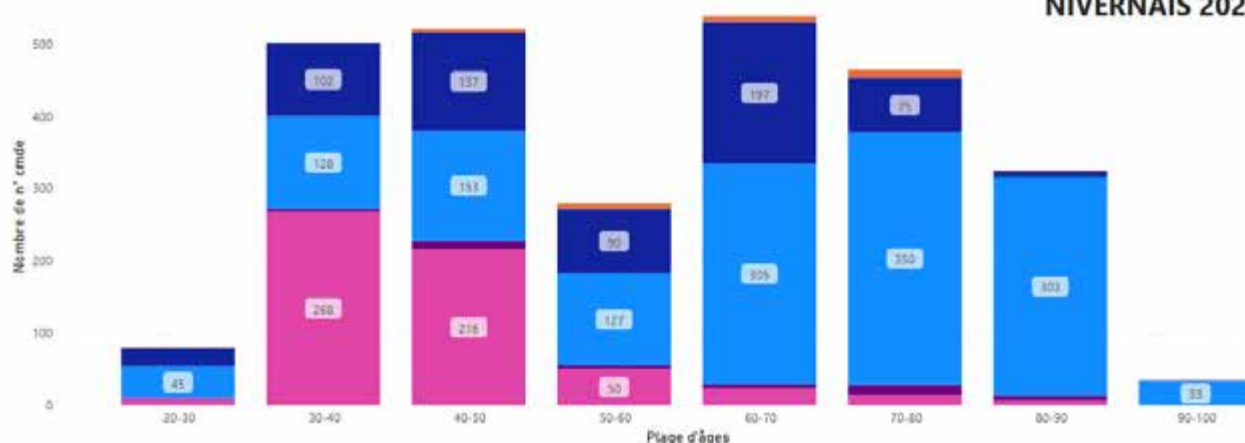
Depuis le lancement de ce projet, ce sont 65 CMCAS qui ont déjà ouvert leur espace en ligne, permettant aux bénéficiaires de s'inscrire sur des activités proposées par toutes les CMCAS.



Nombre de commandes par tranche d'âge et mode de paiement

Nombre de n° cmde par Plage d'âges et mode de paiement

mode de paiement : Commande gratuite (rose) Paiement au guichet (orange) Paiements en CMCAS (bleu clair) Verifone e-commerce (bleu foncé) Verifone e-commerce (x3) (rouge)



CMCAS BERRY
NIVERNAIS 2022

Séjours Jeunes

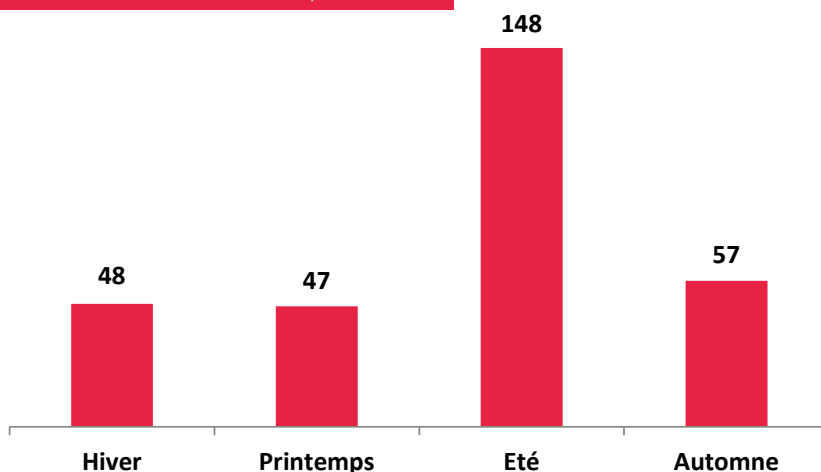


300

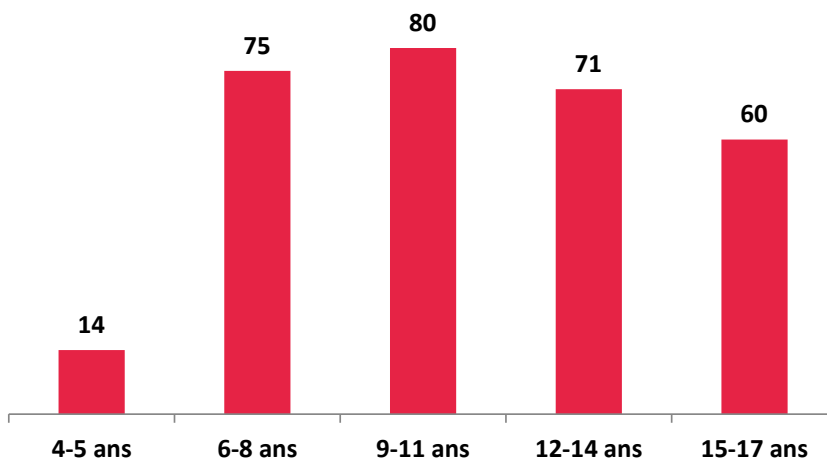
enfants sont partis en vacances avec les Activités Sociales en 2022



Nombre de Jeunes de la CMCAS affectés par saison



Nombre de Jeunes de la CMCAS affectés par tranche d'âge



Action Sanitaire et Sociale



428

personnes ont
bénéficié d'aides
en 2022



Envie de devenir
vous aussi visiteur du
Réseau Solidaire pour
créer du lien ?

Contactez la
CMCAS !

*Aides versées ou apportées aux
bénéficiaires par le FASS
(Fonds d'Action Sanitaire et Sociale)*

103 personnes ont bénéficié de la Contribution Vie
Etudiante et de Campus (CVEC)

96 personnes ont bénéficié de l'Aide Familiale à la Petite
Enfance (AFPE)

63 personnes ont bénéficié de l'Aide à l'Autonomie
des Jeunes (AAJ)

4 personne a été aidée pour un Secours à l'Hébergement
(SHT)

12 personnes ont été aidées à domicile suite à un retour
d'hospitalisation (ARDH)

9 personnes ont été aidées pour la Télé-Assistance (TA)

154 personnes ont bénéficié d'un Plan d'Actions
Personnalisé (PAP)

57 personnes ont bénéficié d'aides dans le cadre du
handicap en 2022

530 aides représentant un budget total de **316 950 €**

*Aides versées ou apportées
aux bénéficiaires par la
Commission SISH (Fonds Propres)*

3 personnes ont bénéficié d'un prêt d'honneur (ASR)

1 personne a bénéficié d'une aide solidarité (ASNR)

4 aides représentant un budget total de **3 688 €**

**Le Réseau de Lien Social
et Solidaire, c'est toujours :**

183 Bénévoles
803 Visités

Nombre de **Bénévoles - Visités** par SLVie

Bourges: **34 - 139**

Châteauroux: **53 - 258**

Vierzon: **30 - 92**

Nevers: **36 - 179**

St Amand: **15 - 73**

Belleville-Cosne: **15 - 62**

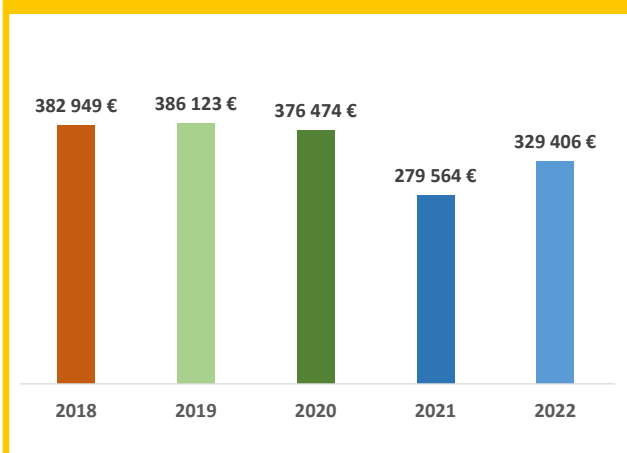


Gestion

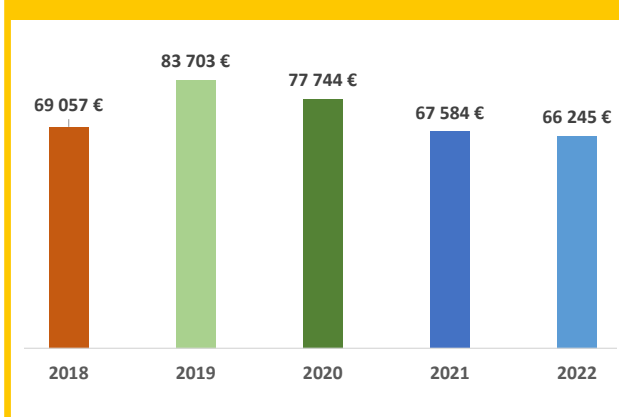


Les Activités Sociales de l'énergie sont financées par une contribution des entreprises de la branche des industries électriques et gazières, déterminée en fonction des volumes d'électricité ou de gaz commercialisés, distribués ou transportés par l'entreprise, ainsi que du volume d'électricité produit, multipliés par des coefficients forfaitaires en euros par gigawattheure (mode de calcul fixé par le décret de 10 mai 2017 modifiant l'article 25 du statut du personnel des IEG). La répartition entre les CMCAS est faite par le Comité de Coordination conformément aux règles de fonctionnement prenant en compte la superficie de chacune d'elle, le nombre de bénéficiaires actifs et inactifs.

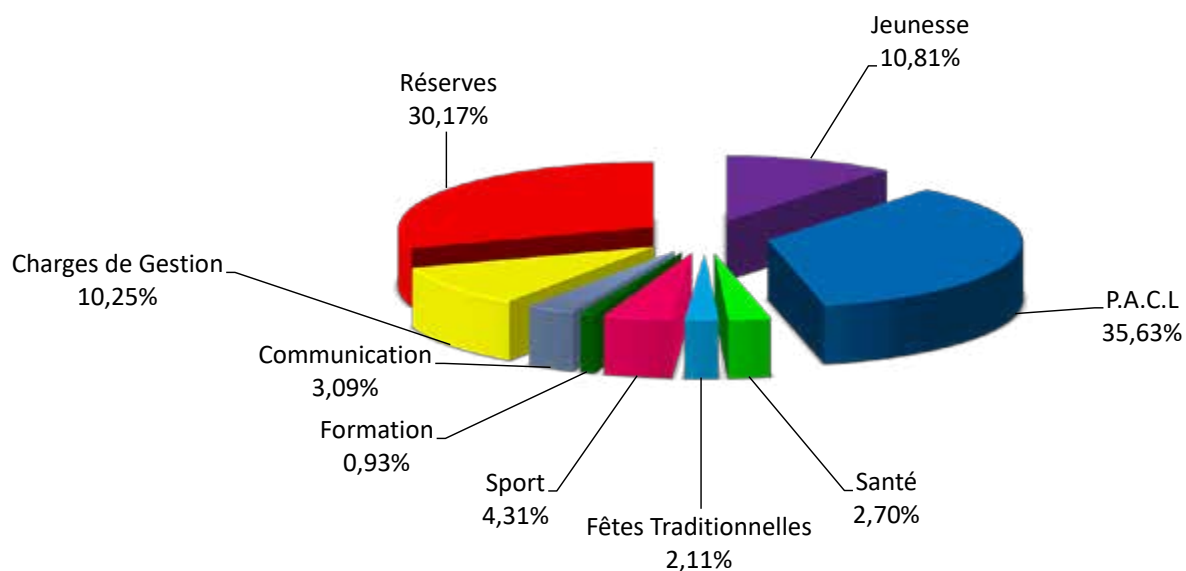
Dotation de la CMCAS de 2018 à 2022



Charges de gestion de la CMCAS de 2018 à 2022



Répartition du budget primitif 2022 par domaine d'activité



Composition 2023 du C.A. des SLVie, Commissions et Professionnels du Territoire



Conseil d'Administration 2023

CGT – 16 sièges

CLASSEN Gaël - **Président**
DUPUY Jean-Claude – Vice-Président Délégué
GAUTIER Hervé - Vice-Président
COUSIN Marie-Laure – Secrétaire Générale
BOISGIBAUT Thierry – Secrétaire Général Adjoint
LARCHER Fabien - Trésorier
BITAUD Jacky – Trésorier Adjoint
CHAILLER Jessy
DAMMAN Yves
FERRET Christophe
FROT Patricia
LAVACHE Florence
PARISSE Pierre
PLASSON Dominique
PRADET Patrick
PRETRE Claire

CFE/CGC – 5 sièges

COTE Benjamin – Vice-Président
LEBEL Damien
LEFEVRE Lionel
RANIERI Vivien
VIOLTON Didier

CFDT – 3 sièges

DEVOST Jean-Camille - Vice-Président
CHAMBENOIS-GAUTIER Sabine
LAVENIR Dominique

Président.e.s des Commissions

Commission Achats : CLASSEN Gaël
Commission Contrôle Financier : THEIS Kevin
Des Activités : PRETRE Claire
Jeunesse : PRETRE Claire
Santé Invalidité Solidarité Handicap : PRADET Patrick

Composition des SLVie

SLVie 1 : Bourges

Président : GAUTIER Hervé

SLVie 2 : Châteauroux

Président : LARCHER Fabien

SLVie 3 : Vierzon

Président : PLASSON Dominique

SLVie 4 : Nevers

Présidente : COUSIN Marie-Laure

SLVie 5 : Saint Amand

Président : MOMBOISSE Vincent

SLVie 9 : Belleville Cosne

Président : BOISGIBAUT Thierry

Professionnels du Territoire Centre

Secrétaire Assistante des Élus

Poste vacant

Technicien.ne.s Séjours Activités

CARRÈRE Olivier

JOSSO Edwige

LEGER Nathalie

Assistante Action Sanitaire et sociale

HOWA Valérie

Assistant Conseil et Promotion

Hervé DUBOIS

Technicien-ne.s Conseil et Promotion

BALIN Yohan

GACZOL Annie

LÉCUYER Frédérique

PICHOT Éric

RADEL Valérie

Référente Mes Activités - mission Direction de l'Offre

Laëtitia BESSIÈRE



Conception : Pôle Communication CCAS Île-de-France Centre - Crédits photos : Photos CMCAS, Source Stock Adobe



Retour sur...

Festival d'Énergies 2023 : ça s'est passé à Soulac !

**Vous l'attendiez depuis 5 ans, et c'est déjà fini...
C'est maintenant l'heure de revivre les meilleurs moments du Festival d'Énergies 2023**

À l'approche de l'ouverture, les bâtisseurs peaufinent leur stand... Samedi à 10 heures, les festivaliers font déjà la queue devant l'entrée pour l'ouverture prévue à 11 heures.

Côté grande scène, pour le spectacle d'ouverture de la compagnie Transe Express, il faisait chaud, très chaud. De découvertes en têtes d'affiche, les concerts de la grande scène ont encore fait monter la température...

Tellement qu'on se serait cru en été : au village sportif, c'était beach volley sur la plage ! Les spécialités régionales - aligot, confit de canard, charcuteries corses, poulet de Bresse, andouillette des Ardennes, axoa de Bayonne, pizzas du 78, Assiettes franc-comtoises, pimentades guyanaises - emplissent les narines des festivaliers affamés.

Entre les concerts et l'ambiance de folie des stands, il existe à Soulac de nombreux espaces de réflexion, de pause, d'échanges. Du village des solidarités, accueillant une vingtaine d'associations, à la décoration et au programme des stands - souvent en hommage au slogan du festival, « Fiers de notre passé, auteurs de notre avenir » - le programme est varié et fait honneur à ce festival unique.

Plus inspirants les uns que les autres, les collages participatifs sur un camion GRDF avec la street artiste Petite Poissone !

Un festival festif et revendicatif, c'est la marque de fabrique de Soulac. Cette année, 2 euros pouvaient être reversés à l'association SOS Méditerranée, partenaire des Activités Sociales.

Les bénéficiaires de la soirée des bâtisseurs, organisée en amont du festival, a donné lieu à un don à l'association Puissance 5, en solidarité avec Cuba, créée dans la foulée de l'édition de 1997. Objectif : aider à la numérisation du Fonds national documentaire de la musique de la Havane, annonce fièrement Erwann Dupont, administrateur CCAS et membre du groupe de pilotage du festival.

Le spectacle de clôture, tenu secret jusqu'à l'heure H, révèle un final majestueux : un éléphant tout en lumière et poésie de la compagnie OFF ouvre le bal, suivi de l'orchestre suspendu de la compagnie Transe Express, où une cantatrice et ses musiciens acrobates défient les lois de la physique. Clou du spectacle : les roues tout en couleur et en musique techno de la compagnie OFF invitent les festivaliers à danser au milieu d'elles, avant de monter dans les airs...

L'édition 2023 a accueilli 16 000 festivaliers et festivalières venant de toute la France métropolitaine et outre-mer. Parmi eux, près de 1 200 agents détachés par leur entreprise ou bénévoles consacrant une partie de leur temps personnel à la construction de festival. Tous sont salués par Claude Pommery, président de la CCAS, lors de son discours sur la grande scène.

Des lumières pleins les yeux, des confettis plein les cheveux et des souvenirs plein la tête, c'est déjà l'heure de repartir...

Pour les bâtisseurs, encore un peu de travail pour démonter les stands, puis vient l'heure de reprendre la route aussi... Soulac, à bientôt !



Photos : Charles Crié, Agnès Dherbeys, Sébastien Le Clézio, Étienne Mehr

Compte rendu succinct du CA du 1^{er} juin 2023



PRÉSENTS AU CA : COUSIN Marie-Laure, PRETRE Claire, BOISGIBAUT Thierry, CHAILLER Jessy, CLASSEN Gaël, COTE Benjamin, DEVOST Jean-Camille, DUPUY Jean-Claude, GAUTIER Hervé, LARCHER Fabien, LEBEL Damien, LEFEVRE Lionel, PARISSÉ Pierre, PLASSON Dominique.

ABSENTS EXCUSÉS AU CA : CHAMBENOIS GAUTIER Sabine, FROT Patricia, LAVACHE Florence, BITAUD Jacky, DAMMAN Yves, LAVENIR Dominique, PEREZ Nicolas, RANIERI Vivien, VIOLTON Didier.

TOTAL DES MEMBRES PRÉSENTS 14 DONT :
10 CGT - 3 CFE/CGC - 1 CFDT.

Patrick PRADET est présent en tant qu'invité à ce CA.
Fabien POUSSEREAU pour le Territoire Centre.

Une minute de silence a été observée pour le décès de Joël DURIS administrateur depuis 1983 pour la délégation CGT, qui a beaucoup œuvré pour les Activités Sociales et syndicales, ainsi que Didier CLEMENT, président de la CMCAS de Châteauroux de 1970 à 1985 pour le syndicat EDF/GDF de l'Indre, afin de leur rendre un dernier hommage.

Lecture d'une déclaration commune contre la réforme des retraites. **A l'unanimité le CA valide la diffusion de celle-ci**, et sera adressée aux bénéficiaires par mails dans les meilleurs délais, en les invitant à participer à la mobilisation du 6 juin.

REMPLACEMENT ADMINISTRATEUR

A l'unanimité, le CA valide les remplacements de Nicolas PEREZ par Christophe FERRET et de Joël DURIS par Patrick PRADET en tant qu'administrateur CGT.

A partir de cet instant Patrick PRADET peut prendre part au vote.
Total membres présents 15 dont : 11 CGT - 3 CFE/CGC - 1 CFDT.

Dans la continuité des changements, sur proposition de la délégation CGT, **à l'unanimité**, le CA valide le remplacement de Valéry BUSIERE par Isabelle ROMAO en tant que membre du Bureau pour la SLVie de BELLEVILLE.

APPROBATION PV CA N°96 ET N°97

A l'unanimité, le CA valide les PV de CA n°96 et n°97.

TERRITOIRE CENTRE

• Mouvements RH

Plus de poste en ACI suite au contexte de la restauration méridienne, hormis s'il y a une stratégie.

• Secrétaire Assistante des Elus (SAE) : 4 ACI publiés suite au COVAL de janvier. Entretien le 05/05 mais infructueux (trop d'écart de salaire). La secrétaire de Tours Blois est en appui depuis mi-février : saisie engagements + frais élus et assurera l'AG du 26/06 + le CA du 29/06.

• ACI TCP Châteauroux / Nevers : forclos aussi le 19/02

• Restauration méridienne :

Ils ne se tiendront pas le 31 janvier à la suite de l'action intersyndicale prévue cette journée. Réflexion en cours sur le report/transformation/annulation de la cérémonie.

• Restauration méridienne

Suite au Bureau CA, à ce jour, la CCAS est toujours dans l'attente d'éléments déterminants et de réponses de la part d'EDF, notamment concernant les conditions de poursuite de l'exploitation des restaurants des centrales, et en particulier les prestations attendues.

Un groupe de travail pluraliste s'est mis en place, composé d'un représentant de chaque organisation syndicale du Conseil d'Administration National. C'est ce groupe qui étudie désormais

avec les employeurs, et en lien avec la direction générale, les conditions de mise en œuvre des décisions actées en CPPNI* du 12 janvier. Il a pour objectif d'obtenir les éléments indispensables à l'exécution du plan d'action en direction des salariés de la restauration méridienne, afin de limiter les conséquences de la fermeture de leur site de travail.

Les 2 dernières réunions se sont tenues les 5 et 15 mai sur les sujets des transferts et des maintiens d'activité en centrale et CNPE.

*La Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) est l'unique lieu de négociation collective dans la branche professionnelle des IEG. Elle est composée de 4 représentants par fédération syndicale représentative et une délégation employeurs, désignés en fonction des dossiers à l'ordre du jour.

• Accueil Nevers :

En attente de la visite de la CSSCT afin d'avoir un accord pour la réouverture de l'accueil physique. La Présidente de la SLVie 4 a proposé plusieurs dates.

Par ailleurs, il y a une demande d'ouverture physique de l'antenne 2 jours par semaine. Les restrictions concernant la salariée qui ne peut se rendre sur site doit être expliquée en détail et une solution doit être apportée -> proposition est faite pour que Frédérique LECUYER revienne à l'antenne de Nevers afin d'effectuer les permanences

• Vœux :

initialement prévus le 31/01 mais annulés suite au mouvement social. En remplacement, une journée conviviale Acteurs des Activités Sociales est prévue le jeudi 22 juin à partir de 9h30 à MONTLOUIS SUR LOIRE -> sont invités tous les pros ainsi que les élus.

• ACM :

46 jeunes de la CMCAS partiront en séjour jeune.

• Groupe de diffusion JOPAP :

Le groupe sous ERABLE n'est toujours pas opérationnel, depuis qu'il a été « effacé » par erreur. Le Président demande que la filière proxi revienne vers lui pour clarifier la demande et fournir le dernier fichier travaillé par le pôle ERABLE. L'objectif posé est que ce groupe soit à nouveau à jour pour le 31/08/23.

EXAMEN ET ARRÊTÉ DES COMPTES DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Les administrateurs ont reçu les éléments concernant la clôture des comptes 2022. Le Conseil prend acte que les comptes annuels qui lui sont présentés ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

A l'unanimité, le CA valide l'arrêt définitif des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 faisant apparaître un total bilan de 1 064 536,23 €, un résultat comptable déficitaire de 67 074,61 € et un reliquat budgétaire de 269 392,17 € et décide de les soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle.

Arrivée de Christophe FERRET à 11h20 - Il va donc prendre part au vote.

Total membres présents 16 dont : 12 CGT - 3 CFE/CGC - 1 CFDT.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RELIQUAT 2022 - BUDGET COMPLÉMENTAIRE

Le Président indique qu'il n'est pas nécessaire d'attendre l'AG de la CMCAS pour affecter le reliquat 2022, elle valide les comptes de 2022, mais l'affectation du reliquat peut être actée ce jour.

La délégation CFE/CGC souhaite qu'une partie de ce reliquat

complémentaire soit attribuée aux propositions effectuées lors du vote du budget primitif.

A la majorité (Pour : 3 CFE/CGC, Contre : 12 CGT, Abstention : 1 CFDT), le CA ne valide pas la proposition de la délégation CFE/CGC qu'une partie de ce reliquat complémentaire soit attribué aux propositions effectuées lors du vote du budget primitif.

A la majorité (Pour : 12 CGT, Contre : 3 CFE/CGC, Abstention : 1 CFDT), le CA valide la répartition du reliquat 2022 de la façon suivante :

- 23 575€ pour la jeunesse
- 3 000€ pour Santé Solidarité
- 21 200€ pour PACL
- 10 300€ pour Sport
- 5 500€ pour Information, Communication, Formation
- 7 400€ pour Charges Administratives
- 198 617.17€ en réserve d'investissement (Rub 8883)

BILAN AG SLVIE

Il n'y a pas eu de relance globale des dates au-delà de l'annonce dans le journal et des affiches, c'est un oubli contraignant. Les SLVie ont cependant communiqué elles-mêmes en direction des bénéficiaires.

SLVie 01 : 3 participants seulement. Pas de relance effectuée. Les échanges se sont tenus malgré tout.

SLVie 02 : un vœu :

Les agents des Industries Electriques et Gazières en activité et en inactivité de service de la SLVie de Châteauroux réunis en Assemblée Générale le 16 mai 2023 sont toujours dans l'attente de la nomination d'une 2^{ème} personne sur le site de l'antenne de Châteauroux.

Nous demandons que les jours d'ouverture de l'antenne soient à minima de 4 jours par semaine, pour cela nous demandons l'embauche d'une personne intérimaire, dans l'attente de l'arrivée d'une nouvelle personne à l'organigramme. Les OD et AD de l'Indre doivent être accueillis et encadré dans leurs démarches comme nous nous y sommes engagés lors des dernières élections.

Toutes les plages d'accueil étant largement insuffisantes nous demandons que cette situation soit réglée au plus vite, afin de retrouver rapidement un fonctionnement normal pour que chaque OD et AD puissent faire les démarches en physique.

Ce vœu a comptabilisé 20 voix Pour et 2 abstentions.

> Dans un premier temps, le CA demande que l'antenne de Châteauroux soit ouverte 2 jours par semaine, idéalement les mardis et jeudis.

SLVie 03 :

> Une demande pour que les petits coefficients bénéficient aussi d'une aide financière y compris pour les activités à faible budget. Avant de répondre à cette interrogation, le

Président demande une cartographie et une liste des plus petits coefficients de la CMCAS, ainsi qu'une visibilité de la participation aux AS des plus petits coefficients sociaux. Il est demandé une cartographie pour les moins de 7500, ainsi qu'une autre avec les moins de 10 000. L'objectif est de mesurer leur nombre ainsi que leur répartition géographique sur le territoire.

> Demande à ce que les participants puissent connaître la liste des personnes inscrites, afin de les motiver à prendre les inscriptions. Il est rappelé que seuls les responsables d'activités et les professionnels sont en possession de la liste des inscrits.

SLVie 04 :

33 participants dont 9 actifs. Les échanges se sont portés principalement sur l'avenir des IEG, de la CNIEG, de la réforme des retraites.

SLVie 05 :

Une quinzaine de bénéficiaires-> débrief sur les activités passées et à venir.

SLVie 09 :

Une trentaine de participants, débat sur « Mes Activités » et le côté non intuitif de l'outil, il a été jugé non ergonomique, comme par exemple la partie Mes Commandes, qui s'affichent de la plus ancienne à la plus récente.

Interrogation également sur le carnet de colo dématérialisé -> proposé par CCAS mais non abouti à ce jour. Maintien du carnet papier (qui semble plus simple) afin de pouvoir effectuer les vérifications nécessaires.

ORDRE DU JOUR AG DE CMCAS

L'AG de la CMCAS se tiendra le lundi 26 juin prochain.

A la majorité (Pour : 12 CGT, Abstention : 3 CFE/CGC-1 CFDT), le CA valide l'ordre du jour suivant de l'AG de la CMCAS du 26 juin :

8 heures 30 à 9 heures : Pointage des Délégués

9 heures : Début des travaux

- Rapport moral
- Compte rendu d'activités
- Présentation du rapport financier
- Rapport de la Commission de Contrôle Financier
- Election de la Commission de Contrôle Financier
- Compte-rendu succinct de l'activité des SLVie
- Vœux
- Débat sur la digitalisation
- 13 heures : Fin des travaux. Apéritif et buffet pris sur place.

Fabien LARCHER se propose en Président de séance.

A ce jour, les documents nécessaires pour l'AG ne sont prêts. Les documents doivent être transmis ultérieurement afin d'être mis à disposition des délégués :



- Rapport d'activité de la CCF
- Bilan des activités
- Election de la CCF
- Rapport Moral
- PV AG CMCAS 2021
- Convocation

Ces documents seront hébergés sur le drive de la CMCAS.

Le président invite les Organisations Syndicales à remonter leurs candidatures pour la CCF dans les meilleurs délais.

Les délégués titulaires et suppléants seront convoqués par mail et par courrier.

L'appui des Secrétaires Assistants des Elus de la plaque est plus que nécessaire pour mener cette AG de CMCAS à bien.

ÉVOLUTION DES CGV

Les CGV sont rectifiées afin d'adapter le processus des inscriptions (critères d'affectation), annulations, paiements (délais de date limite de paiement revus) aux Activités Sociales.

Une vigilance sera demandée aux TSA sur ces sujets.

Une information sera communiquée dans le prochain Mag'Cin.

A la majorité, le CA valide la mise à jour des CGV, avec date d'application au 30 juin 2023.

Il est demandé à la structure professionnelle de diffuser à l'ensemble des équipes ces nouvelles CGV, surtout aux TCP.

Par ailleurs, ces nouvelles CGV intègrent une évolution de l'outil « Mes Activités ». Proposition de supprimer l'option « paiement en CMCAS » pour les inscriptions directes en ligne afin que le paiement s'effectue uniquement en CB.

Le paiement par chèque sera toujours possible mais pour les inscriptions au format papier.

A l'unanimité, le CA valide la suppression de l'option « paiement en CMCAS » de l'outil « Mes Activités ».

RESTANTS DUS

A l'unanimité, le CA valide la mise à 0 des créances dans l'outil « Mes Activités ».

VALIDATION COMMISSION SISH

La Commission SISH s'est déroulée le 25 mai dernier.

Dossiers Solidarité Non Remboursables :

A l'unanimité, le CA valide les propositions de la commission SISH suivantes :

- Dossier n° 1 (Dossier ALISE 0800 336 393) : Accord 1100,00€
- Dossier n° 2 (Dossier ALISE 0800 336 419) : REFUS (Reste à vivre important)
- Dossier n° 3 (Dossier ALISE 0800 336 427) : Accord 1200,00 €
- Dossier n° 4 (Dossier ALISE 0800 337 364) : Le prêt d'honneur (ou ASR) de 840€ passe en ASNR.

A l'unanimité, le CA valide un don de 250€ à l'UNAFAM, rubrique /15XAA.

A l'unanimité, le CA valide un don de 100€ à l'association APARAT Energie rubrique 146XAA.

QUESTIONS / INFORMATIONS DIVERSES

- **A l'unanimité**, valide le principe de prise en charge des augmentations de tarif inférieures à 50€ par personne pour les séjours à l'international proposé à prix coûtant.
- **A l'unanimité**, le CA valide le séjour en Egypte proposé par la SLVie 02 à prix coûtant.
- **A la majorité** (Pour : 12 CGT, Contre : 3 CFE/CGC - 1 CFDT), le CA valide la possibilité de créer un groupe de discussion afin de mettre en relation les participants à une activité.

CMCAS

Vos élus de SLVie vous accueillent

*Sous réserve de disponibilité des agents :
Contactez votre correspondant avant
de vous déplacer*

SLVIE 01 - BOURGES

65 rue Louis Mallet, 18000 Bourges
Tél. 02 48 57 64 17

Permanences : les jeudis de 7h45 à 12h et de 13h30 à 16h

SLVIE 02 - CHÂTEAUROUX

1^{er} étage - 6 rue du 8 mai 1945
36000 CHÂTEAUROUX. Tél. 02 54 29 70 59
slv02.cmcas080@asmeg.org

Permanences : du lundi au vendredi de 11h00 à 12h00

ARGENTON

Z.I. "Les Narrons"
36200 ARGENTON sur CREUSE
Tél. 02 54 24 29 93

Permanences : les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 16h00 à 17h00

ISSOUDUN

17 rue des écoles - 36100 ISSOUDUN
Tél. 02 54 29 13 69

Permanences : les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 15h30 à 17h00

LE BLANC

22 boulevard CHANZY - 36300 Le BLANC
Tél. 02 54 29 13 82 / Fax 02 54 28 25 16

Permanences : les 2^e et 4^e jeudis du mois de 15h30 à 17h00

MOUSSEAUX

2 avenue Pierre de Coubertin
36000 CHÂTEAUROUX - Tél. 02 54 29 58 09

Permanences : 6 juillet, 17 août, 19 septembre,
17 octobre 2023 de 16h00 à 17h00

SLVIE 03 - VIERZON

Correspondants Dominique PLASSON
et des bénévoles

ZI de l'Aujonnière - 18100 VIERZON
Tél. 02 48 83 14 60 - slv03.cmcas080@asmeg.org

Permanences : le 2^e mardi du mois de 14h30 à 16h30

SLVIE 04 - NEVERS

3 Rue Jean Henri FABRE
58640 VARENNES VAUZELLES
slv04.cmcas080@asmeg.org

SLVIE 05 - ST-AMAND-MONTROND

Correspondant Brigitte GALLARD
5, rue Marengo

18200 SAINT-AMAND-MONTROND
Tél. 02 48 63 82 38 - slv05.cmcas080@asmeg.org

Permanences : le 3^e mardi : 13h30 à 16h30

SLVIE 09 - BELLEVILLE/COSNE

Site Centrale AIEB
18240 BELLEVILLE-SUR-LOIRE
Tél. 02 48 54 50 19 - slv-belleville@edf.fr

Permanences : les mardis et jeudis de 8h00 à 12h00
et de 13h00 à 17h00



Retrouvez toutes ces informations
sur le site internet de la CMCAS :
www.berry-nivernais.cmcas.com



Accueil - Conseil Promotion - CMCAS

Tél. 0 969 36 14 00

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Veillez vous assurer du maintien de l'ouverture physique de l'antenne les jours annoncés en contactant le 09 69 36 14 00

Dans l'attente d'une amélioration des effectifs, les antennes seront ouvertes un jour par semaine : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

BOURGES : le mercredi, 3, rue Marcel Paul - CS 50217
18022 BOURGES

CHÂTEAURoux : les mardis et jeudis, 6, rue du 8 mai 1945
36000 CHÂTEAURoux

NEVERS : RÉOUVERTURE PROCHAINEMENT :
3 Rue Jean Henri FABRE
58640 VARENNES VAUZELLES

Accueil ponctuel

BELLEVILLE : C.N.P.E - Permanences : tous les mardis et jeudis
de 9h30 à 12h00 et de 13h15 à 15h30

Accueil ponctuel uniquement sur rendez-vous

Tél. 09 69 36 14 00

Issoudun : 17, rue des écoles - de 9h30 à 12h00

Le 2^e mardi du mois **uniquement sur rendez-vous**

Mousseaux : 2 av. Pierre de Coubertin à Châteauroux - de 14h à 16h30

Le 1^{er} jeudi du mois **uniquement sur rendez-vous**

St Amand-Montrond : 5, rue Marengo - 10h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Le 2^e et 4^e mardi du mois **uniquement sur rendez-vous**

Vierzon : ZI de l'Aujonnière - de 9h30 à 12h00

Le 1^{er} mardi du mois **uniquement sur rendez-vous**

Assistant(es) Social(es)

L'intervention des assistantes sociales est à destination des bénéficiaires actifs uniquement

Bourges : Julie VIENNE de 14h00 à 16h30

2^e lundi à la Médecine du Travail - 65, rue Louis Mallet.

Contactez son secrétariat au 07.62.72.57.36.

Belleville : de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

Pauline TABAUX (Ass. Sociale)

Une fois par semaine, bureau 113 bis - Bâtiment SUT. Tél. 02 48 54 52 76

Possibilité de RDV à domicile ou dans un lieu neutre - contact secrétariat

de FOCSIE Tél. 02 72 88 23 80 ou par mail secretariat.bourges@focsie.fr

Nevers : **Pauline TABAUX** (Ass. Sociale)

Tous les mardis - Bureau du Médecin de contrôle - Rue Ravelin.

Tél. 03 86 21 60 22. Secrétariat de FOCSIE. Tél. 02 72 88 23 80

ou par mail secretariat.bourges@focsie.fr

Châteauroux : Adélaïde COUDERT

Permanences 1 jour par semaine, 6 rue du 8 mai Châteauroux

Tél. 07 81 81 73 99 - a.coudert@focsie.fr

CAMIEG

Caisse d'Assurance Maladie des IEG

CAMIEG - 92011 Nanterre Cedex



La CAMIEG, toujours à vos côtés !

Vous souhaitez rencontrer un de nos conseillers lors de permanences extérieures ou prendre un rendez-vous téléphonique à la date et à l'heure de votre choix ? C'est simple et rapide : connectez-vous sur www.camieg.fr cliquez sur « Prendre un rendez-vous » et laissez-vous guider.

Pour les permanences extérieures ci-dessous, veillez à prendre rendez-vous au moins 48 heures avant le jour de la permanence (jours ouvrés).

Belleville : Locaux SLVie (entrée secondaire - bâtiment bleu)

les mardis 5 juillet et 6 septembre 2023 à partir de 10h

Bourges : Locaux de la CMCAS - les mardis 22 août
et 21 septembre 2023 à partir de 10h

Châteauroux : Locaux de la CMCAS - les jeudis 24 août et
14 septembre 2023 à partir de 10h

Vous pouvez également contacter la CAMIEG pour toute question concernant les remboursements de soins ou un dossier d'affiliation :

- Par internet : Camieg.fr ou messagerie du Compte Ameli
- Par téléphone : **08 06 06 93 00*** du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00
*service gratuit + prix d'appel local non surtaxé
- Par courrier : **CAMIEG - 92011 NANTERRE CEDEX**

SATEC

AUTO - 2 ROUES - SCOLAIRE - CHASSE

HABITATION - JURIDIQUE CHIENS ET CHATS

IDCP - DÉPENDANCE - CSMR - OBSÈQUES

Immeuble Le Hub - 4 place du 8 mai 1945 - CS 90168

92532 LEVALLOIS PERRET CEDEX

Tél. : 0 970 80 96 77

PRISE DE RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONIQUE POSSIBLE AVEC LE CHARGÉ D'ASSURANCE AU 09 69 36 14 00



PREVERE

IDCP - DÉPENDANCE - CSMR - OBSÈQUES

ADP - ASSURANCE DE PRÊT

46 rue de la Boétie - 75008 Paris

Tél. : 01 84 980 980



CSMA

CSM pour les actifs

66 avenue du Maine - 75014 Paris

Tél. actifs : 0 969 32 46 46



CSMR

SOLIMUT Mutuelle de France

pour les inactifs

Service CSMR - TSA 21123

06709 Saint-Laurent-du-Var Cedex

Tél. : 01 84 980 980

Du lundi au vendredi de 9h à 17h





Grilles de participation aux activités de la CMCAS Berry-Nivernais 2023



> Grille Activités (Tarif de référence par participant compris entre 50 et 299€)

Coef. Soc.	14000	14000 à 15999	16000 à 17999	18000 à 19999	20000 à 21999	22000 à 23999	24000 à 25999	26000 à 27999	28000 à 29999	> 30000
Votre taux de participation	24%	56%	61%	66%	69%	72%	74%	76%	78%	79%
Taux Part 1%	76%	44%	39%	34%	31%	28%	26%	24%	22%	21%

> Grille Activités (Tarif de référence par participant à partir de 300€, la participation est plafonnée à 800 € pour les voyages en France et 1000€ pour le séjour solidaire)

Coef. Soc.	< 14000	14000 à 15999	16000 à 17999	18000 à 19999	20000 à 21999	22000 à 23999	24000 à 25999	26000 à 29999	> 30000
Votre taux de participation	70%	84%	86%	87%	88%	89%	90%	91%	92%
Taux Part 1%	30%	16%	14%	13%	12%	11%	10%	9%	8%

Exemple : voyage à l'étranger, tarif de référence : 1 400€. Coefficient social de 14 500€.

La CMCAS participe à 16 % sur 800€ soit 128€. Votre participation est de 1 400€ - 128€ soit 1272€.

Vous êtes éligible à la réduction des 10 % (**célibataire, veuf (veuve), séparé(e) ou divorcé(e) et vous vous inscrivez seul à l'activité**). Dans notre exemple ci-dessus, il faut calculer la remise sur les 672€ (800€ - 128€ = 672€) donc 67,20€ de réduction en plus soit 1 272€ - 67,20€ = 1 204,80€

- **L'inscription est validée par le paiement. Pour les préinscriptions, le règlement est à effectuer dès la confirmation d'affectation. Paiement échelonné possible pour chaque activité.**
- **Le solde est à régler avant l'activité (sauf indication contraire sur le Mag' Cin).**
- **Les activités à prix coûtant ne bénéficient pas de participation de la CMCAS.**

Activité : organisée le : par votre SLVie :

NIA : Votre téléphone : Mail : @.....

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Droit à l'image : oui non

J'utiliserai le transport en commun, s'il y en a un de mis à disposition (à vérifier dans l'annonce)
(Merci de noter impérativement le nom et prénom de chaque participant)

Je n'ai pas de moyen de transport mais je souhaite participer

Je me propose pour accompagner les enfants sur la sortie

Coupon-réponse à retourner à la CMCAS ou dans votre SLVie, règlement à l'ordre de la CMCAS Berry Nivernais.
 En vous inscrivant vous acceptez les conditions générales de vente de la CMCAS.



Activité : organisée le : par votre SLVie :

NIA : Votre téléphone : Mail : @.....

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Droit à l'image : oui non

J'utiliserai le transport en commun, s'il y en a un de mis à disposition (à vérifier dans l'annonce)
(Merci de noter impérativement le nom et prénom de chaque participant)

Je n'ai pas de moyen de transport mais je souhaite participer

Je me propose pour accompagner les enfants sur la sortie

Coupon-réponse à retourner à la CMCAS ou dans votre SLVie, règlement à l'ordre de la CMCAS Berry Nivernais.
 En vous inscrivant vous acceptez les conditions générales de vente de la CMCAS.





Pour calculer votre participation sur une activité socialisée



1) Récupérer votre coefficient social sur votre attestation carte activ.

(Pour consulter l'attestation carte activ se connecter sur ccas.fr, entrer votre NIA et mot de passe ; cliquer sur votre nom puis sur mon attestation activ et cliquer sur l'attestation correspondant à la période du séjour ou auprès de votre SLVie ou CMCAS). En cas de difficulté, contactez la CMCAS au 09 69 36 14 00.

2) Avec votre coefficient social, **déterminez votre taux de participation** dans le tableau **Grille activités** correspondant au tarif de référence de l'activité (50 à 299€ ; à partir de 300€ avec participation jusqu'à 800€ pour les voyages en France et 1 000€ pour le séjour solidaire).

3) Ensuite multipliez votre taux de participation par le **tarif de référence** indiqué dans le **mag'cin** arrondi à l'euro inférieur si les centimes sont inférieurs à 0,50€, sauf pour la réduction de 10 % pour les personnes éligibles.

Exemple pour une activité comprise entre 50 et 299€

Le coefficient social lu sur votre attestation carte activ = **12 250** vous êtes dans la **tranche < à 14000**.

Soit un taux de participation de **24%**.

Votre participation pour une activité au **tarif de référence de 80€** = $80 \times 24/100 = 19,20€$ **arrondi à 19€** / pers

Votre participation pour une activité au **tarif de référence de 65€** = $65 \times 24/100 = 15,60€$ **arrondi à 16€** / pers

Exemple pour une activité comprise entre 50 et 299€ et vous êtes célibataire, veuf (veuve), séparé(e) ou divorcé(e) et vous vous inscrivez seul à l'activité.

Le coefficient social lu sur votre attestation carte activ = **12 250** vous êtes dans la **tranche < à 14000**.

Soit un taux de participation de **24%**.

Votre participation pour une activité au **tarif de référence de 80€** = $80 \times 24/100 = 19,20€$ **arrondi à 19€**

puis vous appliquez la réduction de 10 % soit $19€ - 10\% = 17,10€$

Votre participation pour une activité au **tarif de référence de 65€** = $65 \times 24/100 = 15,60€$ **arrondi à 16€**

puis vous appliquez la réduction de 10 % soit $16€ - 10\% = 14,40€$

- **L'inscription est validée par le paiement. Pour les préinscriptions, le règlement est à effectuer dès la confirmation d'affectation. Paiement échelonné possible pour chaque activité.**
- **Le solde est à régler avant l'activité (sauf indication contraire sur le Mag' Cin).**
- **Les activités à prix coûtant ne bénéficient pas de participation de la CMCAS.**

Activité : organisée le : par votre SLVie :

NIA : Votre téléphone : Mail : @.....

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Droit à l'image : oui non

J'utiliserai le transport en commun, s'il y en a un de mis à disposition (à vérifier dans l'annonce)

(Merci de noter impérativement le nom et prénom de chaque participant)

Je n'ai pas de moyen de transport mais je souhaite participer

Je me propose pour accompagner les enfants sur la sortie

Coupon-réponse à retourner à la CMCAS ou dans votre SLVie, règlement à l'ordre de la CMCAS Berry Nivernais.

En vous inscrivant vous acceptez les conditions générales de vente de la CMCAS.



Activité : organisée le : par votre SLVie :

NIA : Votre téléphone : Mail : @.....

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Droit à l'image : oui non

J'utiliserai le transport en commun, s'il y en a un de mis à disposition (à vérifier dans l'annonce)

(Merci de noter impérativement le nom et prénom de chaque participant)

Je n'ai pas de moyen de transport mais je souhaite participer

Je me propose pour accompagner les enfants sur la sortie

Coupon-réponse à retourner à la CMCAS ou dans votre SLVie, règlement à l'ordre de la CMCAS Berry Nivernais.

En vous inscrivant vous acceptez les conditions générales de vente de la CMCAS.

